

Vacances en toute quiétude: l'assurance-voyage

CROIX BLEUE

chez votre agent de voyage
ou au **286-8403**

Jonc anniversaire
1 carats diamants 100 pts
ÉCONOMISEZ 525 \$
spécial 975 \$

le roy
7139, rue St-Hubert
277-3127

Météo ❄️

Faible neige
max -10 / min -20
page S 16

Économie

Construction:
la pire année
depuis 35 ans
page D 1

Actualités



Sommé de partir,
le juge Bienvenue
s'accroche
page A 3

Girerd

MOI, QUAND JE PRENDS
LA MÉTROPOLITAINE, JE
PRENDS AUSSI MES
PRÉCAUTIONS!



Index

Annonces classées	
- immobilier	D10, D11, E2
- marchandises	E2
- emplois	E2 à E5
- automobile	E5, E6
- propositions d'affaires	D6
Arts et spectacles	C6, C7, C8
- Ciné-horaires	C8
- télévision	C7
Bridge	E5
Décès	E7
Économie	D1 à D9
Editorial	B2
Etes-vous observateur?	D10
Horoscope	E4
Le monde	E1, E8
Loteries	A2, A8
Marketing	D12
Mots croisés	E3
Mot mystère	E2
Opinions	B3
Politique	B1, B5
Sports	Tabloid



6 21924 98765 1

Un milliard pour informatiser l'école

Le Québec devra quadrupler ses investissements d'ici cinq ans

AGNÈS GRUDA et
MICHÈLE OUMET

L'école québécoise traîne de la patte sur l'autoroute informatique. Le Québec devra quadrupler ses investissements technologiques et injecter un milliard d'ici cinq ans pour répandre l'usage de l'ordinateur de la maternelle jusqu'à l'université.

Cette estimation provient d'un bilan tracé par le ministère de l'Éducation en prévision d'une

conférence socio-économique sur les nouvelles technologies qui se tiendra à compter du 24 janvier. Le ministre Jean Garon doit annoncer aujourd'hui la tenue de cette conférence et rendre public son bilan.

Selon ce document obtenu en primeur par La Presse, cet investissement massif permettrait d'atteindre un ratio d'un ordinateur pour cinq étudiants à tous les ordres d'enseignement. L'argent servirait aussi à former les enseignants, brancher tous les

établissements sur Internet et embaucher du personnel qualifié dans l'utilisation des logiciels pédagogiques.

Depuis le début des années 90, les écoles, les cégeps et les universités dépensent en moyenne 38 millions par an pour les nouvelles technologies. Sur un horizon de cinq ans, il leur faudrait 800 millions de plus, pour une facture totale d'un milliard.

Les besoins technologiques les plus criants se font sentir au primaire et au secondaire où il faut

investir environ 760 millions. Les besoins des collèges et universités sont évalués à 120 et 125 millions respectivement.

Le document évalue deux scénarios moins ambitieux, basés sur des rapports d'un ordinateur pour dix ou huit élèves. Rencontre hier à ses bureaux montréalais, M. Garon a cependant indiqué qu'il favorise l'objectif « un pour cinq ». C'est d'ailleurs la norme suggérée par le Comité consultatif sur la mise en oeuvre de l'autoroute informatique (co-

mité Berlinguet.)

Selon ce scénario, l'achat d'ordinateurs pour les étudiants de la maternelle jusqu'au premier cycle universitaire coûterait la galette de 553 millions. Le coût des accessoires — imprimantes, lecteurs CD-ROM, etc. — se chiffre à 183 millions. À cela s'ajouteraient 35 millions pour équiper les profs. Et des frais récurrents, comprenant les salaires des experts, de 236 millions.

VOIR ORDINATEURS EN A2

Bouchard se prépare pour des élections à l'automne

Il rejette l'idée des «super-ministres»

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le futur premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, va demander à ses nouveaux lieutenants de mettre tout en place pour lui permettre de déclencher des élections générales dès l'automne 1996, si le moment lui paraît opportun.

Selon les informations obtenues de plusieurs sources par La Presse, M. Bouchard met la dernière main à l'organisation de son cabinet, le cercle restreint des conseillers du premier ministre.

Aucune décision n'est prise sur la tenue d'élections générales, mais deux futurs employés de son cabinet, Pierre Boileau et François Leblanc, auront surtout le mandat de préparer toute l'organisation peignée au cas où M. Bouchard déciderait d'aller chercher un mandat auprès de la population, au plus tôt l'automne prochain.

Pierre Boileau est l'ancien directeur général du PQ, bouc émissaire pour la courte victoire de Jacques Parizeau, en septembre 1994. Il était jusqu'ici chef de cabinet adjoint chez Bernard Landry. François Leblanc était l'un des lieutenants de M. Bouchard au Bloc québécois.

M. Bouchard mettra aussi un homme de confiance à la tête du PQ. «Bob» Dufour deviendra le directeur général du parti. Bien connu au PQ, longtemps militant dans Sainte-Marie, il avait été candidat en 1985 et obtient un poste occupé jusqu'ici par la vice-présidente, Monique Simard. Cette dernière, qui ne faisait pas l'unanimité au PQ, sera candidate à l'investiture péquiste dans Laprairie. Le député Denis Lazure a annoncé hier sa démission et sera nommé président de l'Office des personnes handicapées. Le constitutionnaliste Daniel Turp convoite aussi l'investiture dans Laprairie, mais trouverait l'eau plutôt froide

VOIR ÉLECTIONS EN A2



Bassam Ghaleb, géologue et adjoint de recherche à l'UQAM, demeure inconsolable. La perte de son fils unique est irréparable.

«Négligence»

Le père du jeune Yamen Ghaleb a peu d'espoir qu'il survive

GEORGES LAMON

La vie de Bassam Ghaleb a basculé ce vendredi 5 janvier sur l'autoroute Métropolitaine. Même si son unique fils de cinq ans, Yamen, victime d'une fracture du crâne, est maintenu en vie artificiellement depuis ce temps, il estime l'avoir déjà perdu.

À la suite d'un plongeon de 10 mètres de la voiture familiale qui s'est terminée sur le boulevard Crémazie, le petit garçon assis à l'arrière a été écrasé par le toit du véhicule qui s'est retourné. Les parents s'en sont sortis miraculeusement avec des ecchymoses.

Le père du garçonnet n'écarte pas la possibilité d'une poursuite judiciaire pour négligence contre le ministère des Transports du Québec pour obtenir une compensation financière. Même si rien ne peut consoler la perte de son fils. «Je trouve cet accident gratuit, car il est attribuable à la négligence du ministère, dit-il. On aurait pu indiquer le danger. C'est très dur à avaler.»

En fait, tout s'est joué en l'espace de quelques minutes pour cette famille qui revenait d'une fête chez des amis. Par un hasard que le père ne s'explique pas, ce soir-là, leur fille de 10 ans avait choisi de demeurer chez ces amis. Depuis, ses parents n'ont toujours pas pu se résoudre à lui annoncer la triste nouvelle.

Ils demeurent jour et nuit au chevet de



Yamen Ghaleb

VOIR FILS EN A2

50 000 jeunes vont marcher... pour leur BS

La ministre Blackburn veut les forcer à aller chercher leurs chèques

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le gouvernement Parizeau a décidé de tout mettre en oeuvre pour réduire le nombre importants de jeunes de moins de 30 ans prestataires de l'aide sociale. Tous ceux qui ne participent pas aux mesures — ils sont plus de 50 000 — devront

chaque mois venir en personne chercher leur chèque à un centre Travail Québec.

Selon l'évaluation de décembre dernier, les jeunes prestataires comptent au total pour le tiers des 483 000 «ménages», qui vivent de ce dernier recours. La moitié environ sont inscrits à des mesures d'employabilité, mais 50 000 «non participants» devront faire chaque mois leur

pèlerinage au CTQ pour obtenir leur chèque.

À compter du 1^{er} février, les jeunes de moins de 24 ans aptes au travail devront aller chercher leur chèque et la même exigence frappera les bénéficiaires de 24 à 30 ans à compter du 1^{er} mars. Au cabinet de la ministre de la Sécurité du revenu, Jeanne Blackburn, on affirme ne pas avoir d'évaluation sur les écono-

mies réalisées par cette mesure. Ce n'est pas le but visé, dit-on.

Cette décision, a-t-on appris par ailleurs, a été prise dès décembre dernier, lors du caucus spécial du PQ dans les Laurentides. Mais devant le débat, vite

VOIR JEUNES EN A2

■ Accrochés à l'aide sociale
Page B1

Femme accusée de menaces de mort contre Parizeau et Bouchard

GILLES PAQUIN

Tout en poursuivant son enquête sur les lettres de menaces à l'endroit de Jacques Parizeau et de Lucien Bouchard, la police de la Communauté urbaine de Montréal vient de porter des accusations contre une femme de 66 ans qui en voulait à la vie des politiciens.

La suspecte, Miriam Luba Morris, de Côte-Saint-Luc, a été accusée lundi, en Cour du Québec à Montréal, de menaces de mort et de méfait public pour avoir provoqué une fausse enquête. Selon la police, elle aurait logé des appels anonymes à deux endroits différents, le 31 décembre, laissant entendre que des bombes avaient été placées dans les voitures de MM. Pari-

VOIR FEMME EN A2

Le commando tchétchènes libère ses 2000 otages

Agence France-Presse
MOSCOU

Les quelque 2000 otages retenus depuis mardi par un commando tchétchène dans l'hôpital de Kizliar (Daguestan - Caucase russe) ont été libérés tôt ce matin, et le commando a quitté la ville en autocars accompagnés de représentants du gouvernement local, selon le ministère daguestanais de l'Intérieur cité par l'agence de presse Interfax.

Le commando, fort de 200 à 600 hommes selon les sources, est parti en direction de la Tchétchénie, dont frontière passe à 10 km environ de Kizliar.

Les indépendantistes ont échangé leurs otages civils con-

tre des personnalités locales pour protéger leur fuite.

Mardi soir, le ministre russe de l'Intérieur Anatoli Koulikov avait déclaré qu'il n'était pas question «cette fois», de laisser filer impunément le commando, comme cela avait été le cas lors d'une prise d'otages similaire, en juin 1995.

L'opération a fait au moins quatre morts parmi les forces de l'ordre, selon un bilan officiel. Deux otages auraient également été exécutés mardi. Le ministère russe de l'Intérieur avait fait état de cinq civils et six membres du commando tués.

Le commando exigeait, pour la libération de ses otages, le retrait des troupes russes de Tchétchénie. □



TUNISIE DÉPARTS DE JANVIER ET FÉVRIER 17 JRS - GRAND TOUR + SÉJOUR 1 349 \$ 17 JRS - LES PISTES BERBÈRES + SÉJOUR 1 449 \$ 12 JRS - CIRCUIT SAHARIEN + SÉJOUR 1 219 \$	HAÏTI VOL HEBDOMADAIRE MONTRÉAL PORT-AU-PRINCE À PARTIR DE 454 \$ CLUB MED (L'ÎLE MAGIQUE) 1 SEM. À PARTIR DE 999 \$	SPÉCIAUX DU SUD 1 sem à partir de 2 repas 596 \$ 2 repas 659 \$ Tout compris 736 \$ Tout compris 676 \$ Tout compris 699 \$ RÉP. DOMINICAINE: Playa Dorada Puerto Plata Village Tout compris 979 \$ 989 \$	CANCON: Blue Bay Village Tout compris 848 \$ ACAPULCO: Calinda Beach Tout compris 868 \$ MARGARITA: Margarita Village Tout compris 758 \$ FLORIDE: Hollywood Beach 568 \$ NICARAGUA: Montelimar Tout compris 989 \$	VOLS SEULEMENT 1. ABIDJAN 1 369 \$ 8. HONG KONG 1 099 \$ 15. ORLANDO 172 \$ 2. ALGER 899 \$ 9. DJEDDA 1 229 \$ 16. PARIS 549 \$ 3. AMMAN 1 129 \$ 10. JOHANNESBURG 1 469 \$ 17. TEL-AVIV 1 199 \$ 4. CASABLANCA 619 \$ 11. LONDRES 599 \$ 18. TOKYO 999 \$ 5. DAKAR 1 199 \$ 12. LOS ANGELES 249 \$ 19. TORONTO 198 \$ 6. F. LAUDERDALE 198 \$ 13. NAIROBI 1 489 \$ 20. TUNIS 849 \$ 7. HONOLULU 699 \$ 14. NEW YORK 112 \$ 21. VANCOUVER 302 \$	J'AI BESOIN DE VACANCES 8403, rue Saint-Denis, Montréal (Qc) H2P 2G9 Tél.: 858-6260 Formez-vous
---	--	---	--	---	--

Demain dans *La Presse*

Sortir

Les bars à shows

■ La scène rock montréalaise est en pleine ébullition. On ne compte plus les nouveaux groupes qui s'imposent en spectacle, malgré le peu d'intérêt que leur porte l'industrie du disque. Loin du circuit des grandes salles, ils sont une multitude à réchauffer avec talent les planches de notre scène locale. À l'aube d'une révolution du genre underground à Montréal, notre collaborateur Marc Cassivi propose de découvrir et de redécouvrir « l'habitat naturel » des musiciens de la relève : les bars à shows. À lire, demain, dans le cahier Sortir.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

□ à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Prefontaine), de 10 h à 18 h ;
 □ à Montréal : Collecte des Pointeliers organisée par la Caisse populaire Deux-Rivières, L'Avenir de l'EstLe Jour-

nal PATME, les Policiers du Poste 66 et la Rotisserie St-Hubert Pointe-Aux-Trembles, Christin Automobiles, 12 011, rue Sherbrooke Est, de 10 h 30 à 20 h 30 ;

□ à Hull : Caisse populaire Saint-Raymond de Hull et la Sportthèque avec la collaboration de CIMF 94,9 FM, La Sportthèque, 72, rue Jean-Proulx, de 14 h à 20 h.

Précision

■ Cette photo parue dans le cahier PLUS de samedi, en page B6, n'est pas celle de M. Alassane Soumanou, mais bien de M. Fortunat Kangudi, directeur du programme de promotion et de développement du partenariat, au Forum francophone des affaires. Nos excuses aux lecteurs et aux victimes de cette erreur technique.



Suite de la Une

ÉCOLE

Un milliard pour informatiser l'école

Ce n'est pas tout. Une fois l'objectif atteint, le Québec devrait continuer à investir 200 millions bon an mal an pour faire rouler tout ça et garder sa technologie scolaire à jour.

Pour le ministre Garon, la révolution technologique est incontournable. Avec un rapport d'un ordinateur pour 21 élèves, les écoles québécoises sont les moins équipées de toutes les écoles canadiennes. En Ontario et en Alberta, il y a un ordinateur pour neuf élèves. Au Nouveau-Brunswick, un pour dix.

Ce retard s'est accentué depuis que le gouvernement a abandonné, au début de la décennie, son plan directeur de l'informatique scolaire. Depuis deux ans, l'État ne subventionne plus l'achat d'ordinateurs.

M. Garon trouve que la situa-

tion est critique. « Même les agriculteurs travaillent sur ordinateur, c'est la même chose dans l'industrie forestière. Un jeune ne peut pas passer à côté, il sera obligé de connaître ces outils-là pour gagner sa vie. »

Oui, mais où prendra-t-on l'argent ? Les cégeps ont subi des compressions de 60 millions depuis trois ans. Les universités se sont fait amputer 80 millions cette année. Quant aux commissions scolaires, elles ont perdu 100 millions par an depuis 12 ans et s'attendent à de nouvelles coupes de 300 millions.

Tout le monde attend, la main tendue, que le gouvernement débloque de nouveaux fonds. « Nous nous apprêtons à abolir 190 postes de professeurs et 500 postes chez le personnel non enseignant », dit René Durocher, directeur du bureau de la recherche à l'Université de Montréal, qui a dirigé une étude évaluant les besoins technologiques de cette institution. « C'est

le pire moment pour se lancer dans de gros investissements. Si le gouvernement ne nous aide pas, on va rater le bateau. »

Pour M. Garon, l'argent n'est pas un problème. « Une fois qu'on aura établi un consensus, on va trouver comment le financer », croit-il dur comme fer. Il reconnaît que la facture est imposante. Et il souhaite que la conférence permette de créer l'unanimité autour d'un objectif précis, du rythme d'implantation et, surtout, du partage des coûts.

« Ce n'est pas tout de s'entendre sur un rapport ordinateurs-élèves. Il faudra décider à quel rythme on va y aller et de quelle façon : faut-il d'abord équiper une école au complet, ou y aller petit à petit dans toutes les écoles à la fois ? En trois ans ou en cinq ans ? »

Aux yeux du ministre, tout le monde devra participer au financement du grand rattrapage technologique : les commissions scolaires, les municipalités et le

secteur privé. Pour les détails de cette collaboration, il s'en remet aux résultats de la conférence et se contente d'un commentaire sibyllin : « Nous ne vivons pas dans un monde statique. »

Bref, toutes les portes sont ouvertes sauf une : pas question que la part du ministère soit prise ailleurs que dans les fonds déjà consacrés à l'instruction. Plusieurs croient que dans le contexte budgétaire actuel, c'est carrément impossible. Pour la présidente de la Fédération des commissions scolaires, Diane Drouin, la situation est simple : « S'il veut aller de l'avant avec les nouvelles technologies, le gouvernement devra trouver de l'argent en dehors de l'enveloppe fermée de l'Éducation. »

Quoi qu'il en soit, pour M. Garon, l'enjeu est de taille : « Si l'école publique ne s'ajuste pas, c'est le privé qui va s'organiser. » Et lui damer le pion. □



PHOTO PC

Comparution de Jean-Paul Poitras

Sous bonne garde, Jean-Paul Poitras, 46 ans, de Constance Bay, en Ontario, accusé, tout comme Colette Nelson, 51 ans, du meurtre prémédité de Clifford James Blake, a comparu hier au palais de justice d'Ottawa. Des parties du corps de la victime ont été retrouvées la semaine dernière le long de routes rurales de la région de Constance Bay.

FEMME

Femme accusée de menaces de mort contre Parizeau et Bouchard

zeau et Bouchard.

L'affaire a suscité un branle-bas de combat à la Sûreté du Québec, responsable de la sécurité des deux élus, pour intercepter les deux véhicules. Ils ont finalement été repérés sur l'autoroute 20.

Arrêté à son domicile du 6600, rue Kildare, à Côte-Saint-Luc, Mme Morris a été brièvement détenue pour subir un examen psychiatrique, puis relâchée. Ce n'est que lundi qu'elle a de nouveau été interpellée par la police pour comparaître devant le tribunal le même jour.

Libérée sous condition hier, Mme Morris devra faire l'objet d'une nouvelle évaluation psychiatrique avant de se présenter à nouveau devant la cour.

Rien ne permet de relier cette affaire aux deux lettres de menaces à l'endroit de MM. Parizeau et Bouchard signées par le Anglophone Assault Group, a dit le sergent-détective Daniel Cournoyer.

Ce n'était cependant pas la première fois que Mme Morris manifestait son hostilité envers les politiciens souverainistes, a indiqué hier Howard Galganov, président du Comité d'action politique du Québec (QPAC). Selon lui, la sexagénaire avait déjà laissé des messages « inquiétants » sur le répondeur télépho-

nique de ce groupe anglophone de l'ouest de l'île.

Selon Mme Monique Mazerolle, concierge du luxueux immeuble où habite Mme Morris, la vieille dame est inoffensive. Davantage une nuisance pour ses voisins qu'une menace pour la société, a-t-elle souligné.

« Pauvre femme ! Elle prend des médicaments et de l'alcool et perd complètement la carte. J'ai souvent dû téléphoner à Urgences Santé pour qu'ils la conduisent à l'hôpital », a-t-elle dit.

Même si le cas de Mme Morris semble relever davantage des services hospitaliers que de la justice, la police continue de prendre les menaces de mort du Anglophone Assault Group au sérieux. □

FILS

Le père du jeune Yamen Ghaleb a peu d'espoir qu'il survive

leur fils à l'hôpital Sainte-Justine. « C'est une perte définitive, confiait hier à *La Presse*, entre deux sanglots silencieux, ce père de 37 ans terrassé par la douleur. Je ne souhaite cela à personne. Il ne pourra plus jamais y avoir un deuxième Yamen. C'est impossible. Le plus dur à supporter, c'est le désespoir de le perdre. »

Car l'espoir de cet homme de retrouver le rire de son fils s'amenuise de jour en jour. Même si, au départ, le diagnostic des médecins était encourageant. L'enfant était en vie, tout était alors possible. Mais quelle vie, s'il s'en sort ! Une vie végétative. Car le petit garçon victime d'une fracture du crâne demeure très lourdement handicapé.

« En apprenant le verdict de

départ des médecins, on voyait tout en rose, explique M. Ghaleb. Puis, tout est devenu subitement gris. Là, il n'existe plus de possibilité. On maintient sa pression artérielle et son rythme cardiaque artificiellement. »

Et le père se résigne malgré tout à l'irréparable. « J'ai hâte que ça se termine et que ce soit le plus vite possible, car c'est très douloureux. Cela devient intenable, insupportable de le voir dépérir sous nos yeux. » Depuis samedi matin, les parents espèrent le moindre signe, sinon un miracle, sur le visage de leur enfant. Mais il ne vient jamais.

La mère, Lina, âgée de 34 ans, vit cette tragédie très difficilement et doit prendre des calmants. Pour elle, qui refuse tout contact avec les journalistes, c'est à Dieu que revient la décision de redonner vie à leur fils. Ce dont son mari doute beaucoup après le diagnostic des médecins qui ont refusé catégoriquement de donner des

explications à *La Presse* sur les chances de survie de l'enfant.

M. Ghaleb, portant encore les marques apparentes de la chute de sa voiture, ne cache pas sa tristesse qu'il a peine à qualifier. « Malgré toute l'imagination dont on peut faire preuve dans ces moments-là, on ne réussit pas à trouver les mots pour exprimer notre douleur », confie-t-il. Pourtant, il garde au fond de lui-même l'espoir que le temps puisse calmer son chagrin. Panser les blessures de l'âme et du cœur pour peut-être oublier ce drame qui a fait basculer sa vie.

Géologue de formation et adjoint de recherche à l'UQAM, M. Ghaleb, d'origine syrienne, est arrivé au Québec il y a dix ans pour « donner un meilleur avenir à son fils et à sa fille » nés au Québec. « Comme géologue je travaille sur une échelle de temps très longue, conclut-il. À la différence de l'humain, pour qui cette échelle du temps est plutôt courte. » Et pourtant, la vie doit continuer... □

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre ? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355, au son de la voix, faites le 220.

Selon vous, l'ancien président français François Mitterrand a-t-il été un aussi grand homme d'État que son prédécesseur et adversaire Charles de Gaulle ?

Depuis cinq ans, la criminalité n'a cessé d'augmenter dans le métro. Lorsque vous prenez le métro, vous y sentez-vous en sécurité ? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été :

Oui: 57 % Non: 43 %

La quotidienne

à trois chiffres

706

Tirage d'hier

à quatre chiffres

5456

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-6931
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



CODE DU JOUR

02-3

MERCREDI 10 JANVIER 1996

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

ÉLECTIONS

Bouchard se prépare pour des élections

après ses premiers contacts avec des militants froissés de voir autant de candidats parachutés. De plus, Lucien Bouchard n'a pas l'intention de cautionner la candidature de son conseiller constitutionnel. Joint hier, M. Turp s'est refusé à tout commentaire.

Il paraît aussi acquis que Lucien Bouchard viendra vivre à Québec avec sa famille dès l'été prochain. Il a toutefois déjà dit qu'on ne le verrait pas au 1080 des Braves, que cherche d'ailleurs à revendre la chambre de commerce de Québec.

Toutes les décisions sur la formation du Conseil des ministres ne sont pas arrêtées, mais il est déjà acquis que Lucien Bouchard ne retiendra pas la recommandation insistante de Bernard Landry — qui veut avoir la main haute sur toutes les politiques économiques — et qui préconisait la formation d'un Conseil des ministres à plusieurs niveaux et formé de super-ministres, de ministres et de « secrétaires d'État » des ministres sans limousine conviés aux réunions du cabinet lorsque leur dossier est traité. Plusieurs députés pro-

ches de M. Landry faisaient ouvertement la promotion de cette formule, y voyant leur seule chance de prendre du galon.

Le gouvernement Bouchard reviendra à la formule éprouvée des ministres et des ministres délégués. Par ailleurs, en dépit des réticences de Guy Chevrette, la structure des délégués régionaux sera reléguée aux oubliettes. Encore là, on reviendra aux structures traditionnelles. La formation du Conseil des ministres tiendra plus rigoureusement compte de la représentation régionale. Une décision reste pendante : Lucien Bouchard est bien tenté de dépasser un peu le seuil des 20 ministres décrété par Jacques Parizeau lors de la formation de son gouvernement en septembre 1994, ce qui lui permettrait de faire monter Robert Perreault, par exemple. Robert Bourassa était allé jusqu'à 29 ministres. Mais certains conseillers exhortent le futur premier ministre à se restreindre à un Conseil de 15 ou 18 personnes.

Le chef de cabinet du chef bloquiste, Gilbert Charland, conservera les mêmes fonctions auprès du premier ministre Bouchard. Jean-Roch Boivin, l'ancien lieutenant de René Lévesque, reprendra du service et sera le « méchant » du tandem. Plus récemment, Raymond Brien, chef de cabinet de Jacques

Brassard, a été recruté pour le poste stratégique de relais entre le « bunker », le bureau du premier ministre, et les députés.

M. Bouchard retiendra les services de Gilbert Lauzon, conseiller économique de Jacques Parizeau, mais il fera venir à Québec Reynald Bernier, son directeur de la recherche à l'opposition officielle à Ottawa. Marthe Laurence, l'attachée de presse à Ottawa conservera son poste à Québec. Michel Carpentier demeure le premier fonctionnaire, secrétaire général du gouvernement.

Des discussions sont en cours avec l'ancien journaliste Jean-François Lisée, arrivé avec Jacques Parizeau. M. Lisée pourrait rester comme conseiller s'il le souhaite.

Dès vendredi, au lendemain de la clôture des candidatures à la direction du PQ, M. Charland sera plus ouvertement actif dans la préparation de la transition.

Il est acquis que des partielles seront déclenchées dans deux comtés, Laprairie et Jonquière, où se présentera M. Bouchard. Le moment de l'émission des brefs pour L'Assomption, le comté de Jacques Parizeau, reste à déterminer. S'il veut être élu plus rapidement — avant le début de mars — M. Bouchard peut demander à Jacques Parizeau de déclencher des mainte-

nant les complémentaires, mais techniquement, ce dernier ne pourrait émettre des brefs pour un comté dont il n'a pas encore démissionné. Pour l'instant, le scénario « probable » reste encore le déclenchement de trois partielles à la fin de janvier pour des élections le 4 ou le 11 mars, juste avant le début de la reprise des travaux à l'Assemblée nationale.

Un Conseil des ministres spécial de deux jours et un caucus du PQ sont prévus pour lundi et mardi prochain, essentiellement pour discuter des importantes compressions à venir.

À moyen terme, une fois des élections générales déclenchées, Lucien Bouchard a l'intention d'aller chercher trois députés bloquistes qui se présenteront sur la scène provinciale : Gilles Duceppe, Pierre Brien et Michel Bellemare, indique-t-on. Ce « souhait » de Lucien Bouchard devra toutefois s'ajuster à la réalité. Il n'est pas acquis que des comtés se libèrent pour eux.

En attendant, la liste des départs s'allonge dans l'entourage de M. Parizeau. Serge Guérin, l'ancien chef de cabinet du ministre des Finances dans les années 1980, qui avait repris du service avec M. Parizeau à l'automne 1994, sera nommé sous peu au CRIQ, le Conseil de recherche industrielle du Québec. □

Le juge Bienvenue est suspendu avec salaire

Sommé avant Noël de démissionner, le juge a décidé de s'accrocher

YVES BOISVERT

■ Devant le refus du juge Jean Bienvenue de donner sa démission, le juge en chef de la Cour supérieure lui a écrit hier pour l'informer qu'il ne siègera plus tant que son dossier ne sera pas clos devant le Conseil canadien de la magistrature.

Le juge en chef Lawrence Poitras, qui a publiquement critiqué le juge Bienvenue pour ses déclarations du mois dernier, l'a rencontré avant Noël au palais de justice de Montréal pour lui demander de démissionner dans les plus brefs délais.

Le juge Bienvenue devait siéger en chambre criminelle pour des procès devant jury toute l'année, mais aucune cause ne lui avait encore été assignée. Il continuera de toucher son salaire pen-

dant sa « suspension ». La lettre du juge Poitras a été envoyée au Conseil canadien de la magistrature et constitue une plainte contre le juge Bienvenue.

Le juge Bienvenue, 67 ans, s'est excusé auprès des femmes et des Juifs pour les propos qu'il a tenus le 7 décembre. En infligeant la peine d'une femme condamnée pour meurtre, il a dit que les Juifs n'avaient pas souffert à Auschwitz et que la femme a la capacité de s'élever plus haut que l'homme dans la vertu, mais aussi de tomber plus bas dans le vice que le pire des hommes.

Ces propos ont soulevé un tonnerre de protestations et le Conseil canadien de la magistrature, l'organisme disciplinaire des juges de nomination fédérale, a reçu plus d'une quarantaine de plaintes de différents groupes. Les ministres fédéral et provincial de la Justice ont

porté plainte contre le juge, et une enquête doit être tenue.

Les juges de nomination fédérale n'ont pas de code de déontologie formel. Ils sont nommés jusqu'à l'âge de 75 ans et demeurent en fonction « durant bonne conduite ». Il faut donc leur reprocher une inconduite pour les renvoyer devant le Conseil. Déclaré coupable, un juge peut faire l'objet d'une réprimande ou d'une recommandation de destitution présentée devant le Parlement fédéral.

Une économie

Nommé en 1977, le juge Bienvenue est admissible à la pleine retraite (deux tiers de son salaire de 155 800 \$) depuis trois ans. Il est surnuméraire, et siège à mi-temps, ce qui lui permet de conserver son plein salaire (le gouver-

nement « économise » ainsi puisqu'il obtient « un demi-juge » dont il devrait payer la pension ; le juge surnuméraire contribue de plus à son régime dans une proportion de sept pour cent de son salaire).

Ce n'est que la troisième fois que le ministre de la Justice du Canada demande une enquête contre un juge. Trois juges seront nommés pour entendre l'affaire, assistés de deux avocats. Ce comité de cinq membres devra déterminer si le juge Bienvenue est encore apte à exercer ses fonctions utilement.

Les motifs prévus par la loi pour contester l'aptitude d'un juge à siéger sont : l'âge ou l'invalidité, le manquement à l'honneur ou à la dignité, le manquement aux devoirs de sa charge ou une situation d'« incompatibilité ».

Aucune date n'a encore été fixée pour l'audition des plaintes.

Homme de 29 ans poignardé à mort au centre-ville

MARC THIBODEAU

■ Un homme de 29 ans a été poignardé à mort hier, vers 22 h 15, lors d'une altercation survenue dans un appartement du cinquième étage d'un immeuble à logements situé au 1250, rue du Fort, en plein centre-ville de Montréal.

Selon le lieutenant Pierre Saint-Denis, du poste 25, une violente lutte est survenue entre la victime, qui vivait dans le logement 515, et un autre homme, âgé de 23 ans, qui a lui-même avisé la police du crime qu'il venait de commettre.

À l'arrivée des policiers, l'agresseur portait des coupures superficielles aux deux poignets et à l'abdomen. Il a été transporté sous surveillance à l'Hôpital général de Montréal, où l'on ne craignait pas pour sa vie en fin de soirée.

Le corps de la victime, touché, semble-t-il, de plusieurs coups de couteau, n'avait toujours pas été emporté à ce moment. Les spécialistes de la section de l'identité judiciaire, ainsi que des enquêteurs de la section des homicides, s'affairaient alors à reconstituer les circonstances exactes de cet homicide.

Le lieutenant Saint-Denis, après avoir attribué cette mort à un « drame conjugal », s'est dit incapable de préciser si les deux hommes étaient amis ou formaient un couple.

« Je ne suis pas en mesure d'affirmer une telle chose à ce stade-ci », a-t-il noté, avant de préciser que l'enquête préliminaire menée auprès des voisins immédiats suggérerait que les deux hommes vivaient ensemble.

Il a souligné par ailleurs qu'il était trop tôt pour savoir si les blessures que portait l'agresseur aux poignets étaient attribuables à une tentative de suicide ou avaient plutôt été causées par la lutte entre les deux hommes.

On ignorait par ailleurs au moment de mettre sous presse les motifs ayant mené à cette confrontation fatale, survenue dans un immeuble où plusieurs problèmes, au dire du lieutenant, sont survenus par le passé.

« Il y avait des piqueries il y a plusieurs années dans cet édifice, et nous étions appelés à intervenir souvent. Mais le propriétaire a fait le nécessaire et c'est beaucoup plus tranquille depuis ce temps-là », a indiqué le policier.

L'enquête relativement à ce meurtre, le deuxième à survenir sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal en 1996, est conduite sous la supervision du lieutenant-détective Claude Lachapelle, de la section des homicides.

« Avertissement: enlève le mot bookstore! »

Un libraire affichant en trois langues dénonce les menaces dont il est l'objet

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Les intégristes de la Loi 101 menacent. Sur la porte de la librairie *Pathfinder*, au 4581, rue Saint-Denis, une inscription — plutôt discrète — au crayon feutre : « 101. Avertissement. Enlève le mot « bookstore » de ton affiche, ou c'est nous qui allons le faire. Loi 101! »

L'animateur de *Pathfinder*, Michel Prairie, prend l'affaire au sérieux et dénonce cette « attaque inacceptable ». « Nous rejetons l'idée que la lutte contre l'oppression nationale des Québécois passe par l'interdiction d'autres langues que le français. »

Les défenseurs de l'affichage tout-français auraient bien pu faire d'une pierre deux coups, et réclamer, en même temps que la suppression de l'affichage en anglais, celui en espagnol. *Pathfinder* s'annonce en effet comme « Librairie-Bookstore-Libreria », puisqu'elle vend des livres à contenu sociopolitique en français, en anglais et en espagnol.

Internationaliste, *Pathfinder* l'est par définition. La librairie appartient à un réseau mondial fondé dans les années 1920 qui étend ses tentacules de la Grande-Bretagne à la Nouvelle-Zélande et à l'Australie. On en compte trois au Canada, vingt aux États-Unis. Le groupe est en fait la multinationale du trotskysme militant, et à l'arrière de la petite librairie où fleurissent sur les jaquettes des livres les visages de Castro, du Che, de Lénine, de Mandela, de Rosa Luxemburg et de Malcolm X, la Ligue communiste tient ses réunions.

De l'avis même de l'animateur de *Pathfinder* à Montréal, Michel Prairie, un ancien du mouvement trotskyste qui, lui, est resté fidèle à ses premiers élans, la Ligue communiste — à ne pas confondre avec le Parti communiste, légalement inscrit et reconnu comme parti politique — compte, grosso modo, cinquante membres. Au Canada.

D'autres incidents

Le dernier incident remontait, selon Michel Prairie, à juin 1993. Des policiers du Service de police de la CUM lui avaient demandé avec fermeté de retirer des présentoirs les œuvres portant sur Malcolm X, leader noir américain.

La librairie *Pathfinder* a émis un communiqué rappelant qu'elle avait ouvert ses portes aux partisans du OUI au dernier référendum, défendant les options indépendantistes de la plupart de ses bénévoles... et demandant à tous les démocrates de les appuyer. *Pathfinder* est situé dans un quartier de librairies, en face de Guérin, et juste à côté d'une librairie vouée à la « santé globale », *Biosfaire*, dont le nom n'est d'aucune langue. Mais Jacques Viau, le

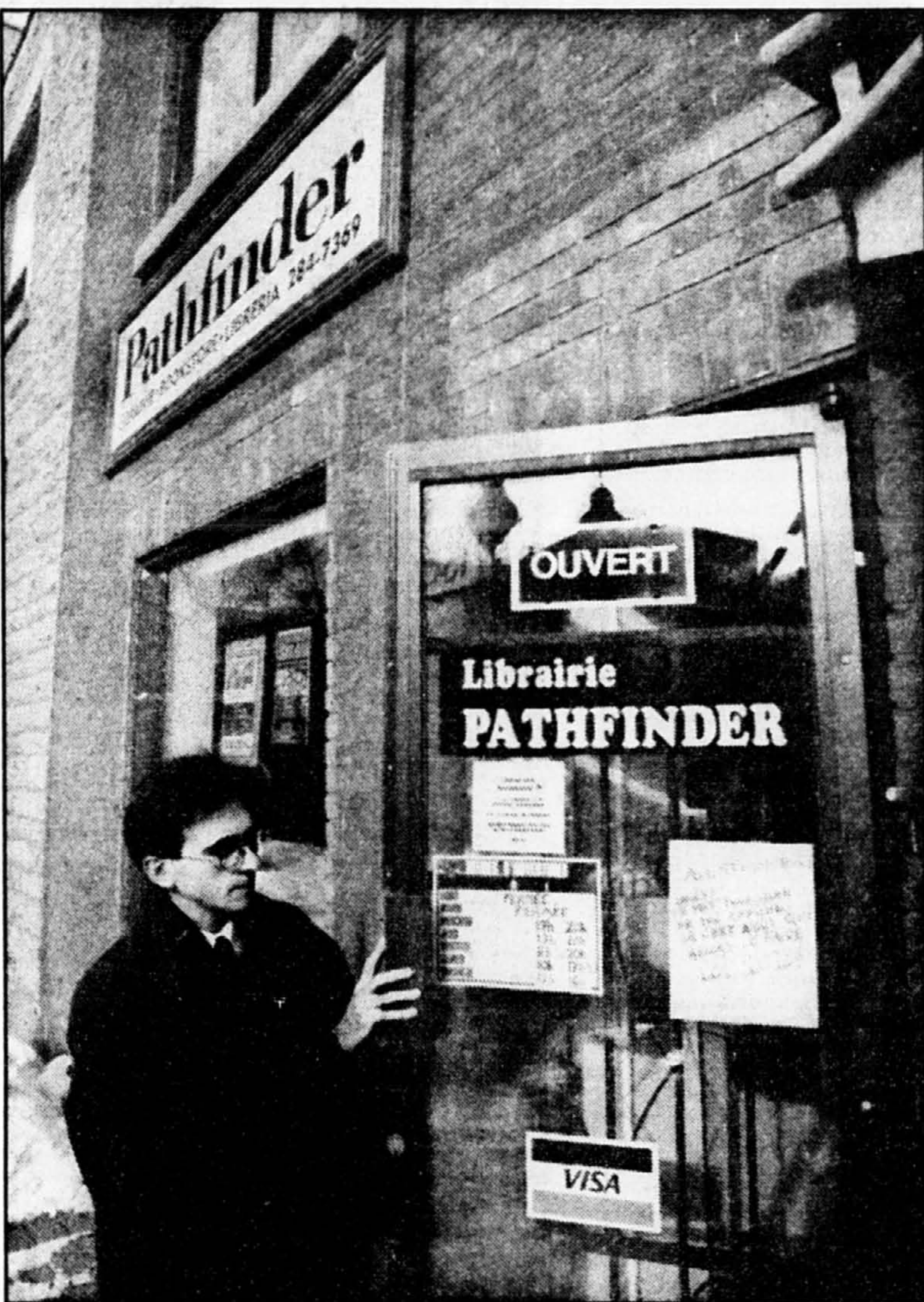


PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Michel Prairie, animateur de la librairie *Pathfinder*, montre l'affiche qu'il a trouvée sur la porte de son commerce : « 101. Avertissement. Enlève le mot bookstore de ton affiche, ou c'est nous qui allons le faire. Loi 101! »

propriétaire de ce commerce, se souvient d'avoir eu maille à partir avec quelque pro-vie noctambule qui lui avait saboté ses serrures et inscrit sur sa vitrine : « Ce magasin est un magasin du démon », parce que le livre *L'avortement n'est pas un péché*, apparaissait dans la vitrine.

Soucieux de perfection, le graffiteur anonyme avait fait le tour des bâtisses pour apposer sa mise en garde sur la porte arrière. Se trompant de porte, il avait tracé son avertissement sur la

porte du restaurant italien voisin, où la Vierge trônait pourtant au-dessus des fourneaux.

Autre librairie multilingue par nécessité, *Ulysse*, spécialiste des livres de voyage, a décidé de jouer serré : Gérard Pomerleau, un des propriétaires, se souvient d'avoir eu des petits colants Loi 101 sur sa vitrine. « C'était une erreur de notre part, nous n'affichons plus qu'en français, quitte à s'expliquer avec nos clients multilingues à l'intérieur du magasin. »

L'EXPRESS DU MATIN

SAISIE DE LOGICIELS

■ Une perquisition de la GRC de Joliette et de Montréal dans une résidence de la rue Doucet, à Berthierville, a permis de saisir une quantité importante de copies illégales de logiciels d'ordinateur. La saisie d'environ 8 000 disquettes, 120 rubans de sauvegarde contenant l'information équivalente à plus de 9 500 disquettes, 30 CD-ROM, des copies de manuels d'instruction de jeux et un ordinateur complet, est évaluée à 75 000 dollars.

UN CHAUFFEUR IMPRUDENT

■ Une collision frontale a fait deux blessés plus ou moins sérieux vers 9 h 30, hier, sur le boulevard Henri-Bourassa entre les rues Pascal-Gagnon et Louis-H.-Lafontaine. Les victimes sont le chauffeur du camion et le conducteur de la voiture. Ils ont été transportés à l'hôpital Santa-Cabrini. Le chauffeur du camion qui s'était engagé dans un remblai de neige accumulée a glissé et perdu la maîtrise du volant pour aller percuter de plein vol une automobile circulant en sens inverse.

UN SYNDICAT CHEZ FUTURE SHOP

■ Les cinquante salariés du magasin Future Shop de la Place Laurier, à Québec, ont décidé de se donner un syndicat affilié aux Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) et à la FTQ. La requête en accréditation vient d'être déposée auprès du ministère de l'Emploi. La chaîne Future Shop compte sept magasins au Québec, la plupart dans la région de Montréal, ainsi que des dizaines d'autres au Canada. Pour les TUAC, il s'agit d'une percée dans ce secteur. Une requête en accréditation a été déposée récemment au nom des salariés d'un magasin Adventure Electronique à Anjou par un autre syndicat de la FTQ.

DEUX TROUS DANS LA GLACE...

■ La Sûreté du Québec a interrompu hier après-midi les recherches aériennes pour retrouver un motoneigiste porté disparu depuis lundi dans la région du lac Manitou, à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Sept-Îles. Le survol de la région par un hélicoptère en matinée a permis de repérer deux trous dans la glace du lac. On sait déjà qu'un de ces trous a été créé par un compagnon du motoneigiste, qui s'en est toutefois sorti indemne. Les deux motoneigistes de la région de Sept-Îles avaient quitté la ville pour aller à la trappe. Au lac Manitou, le premier motoneigiste a coulé à pic vers 15 heures lorsque les glaces ont cédé sous le poids de son véhicule. Il a réussi à se hisser hors de l'eau et à marcher sur une distance d'environ cinq kilomètres jusqu'au point de rencontre que les deux hommes s'étaient fixés. Son compagnon ne s'est jamais pointé.

AGRESSION DANS UN AUTOCAR

■ Un résident de Québec, Ludger Fortin, âgé de 23 ans, a été accusé hier de tentative d'agression sexuelle contre une adolescente de 15 ans, qui voyageait dans le même autocar que lui entre Québec et Montréal sur l'autoroute 20. Selon les informations communiquées à la Sûreté du Québec, poste de Drummondville, qui a procédé à l'arrestation, le prévenu s'en serait pris à une autre passagère dans la soirée de lundi et aurait réussi à procéder à des attouchements illégaux. La jeune fille a pu se dégager et a finalement alerté le chauffeur.

S O L D E

S E M I - A N N U E L

20% - 70%

DE RABAIS SUR nos collections automne/hiver pour FEMMES ET ENFANTS

MARCHANDISES SÉLECTIONNÉES : Lingerie • Manteaux • Accessoires • Modes carrières • Modes weekend • Tailleurs • Designers • Tenues de soirée • Bébé (jusqu'à 24 mois) • Enfants (2 ans à 6X) • Junior (7 ans à 14 ans)

AILES

LES AILES DE LA MODE

Saisie de hamacs bourrés de 120 kilos de cocaïne à Mirabel

MARCEL LAROCHE

■ Profitant du long congé des Fêtes pour introduire clandestinement au Canada 120 kilos de cocaïne, des trafiquants de drogue n'ont pu déjouer la vigilance de la GRC qui a saisi la précieuse poudre évaluée à 48 millions de dollars sur le marché noir.

La cocaïne astucieusement dissimulée parmi des hamacs de coton exportés de Colombie et destinés à une entreprise de Chicoutimi dont les activités n'ont absolument rien à voir avec ce genre de marchandise, a été saisie dans un entre-

pôt de l'aéroport international de Mirabel.

La saisie constitue pour la GRC un autre beau coup de filet dans sa lutte acharnée pour éliminer les trafiquants de drogues travaillant pour différentes organisations criminelles oeuvrant au Québec.

Après avoir tenté une livraison contrôlée de la cocaïne arrivée à Mirabel le 28 décembre 1995, les policiers fédéraux, assistés dans leur enquête par des officiers de Douanes Canada, ont cependant dû se contenter jeudi dernier de récupérer la marchandise non réclamée.

L'intervention policière, qui n'a don-

né lieu à aucune arrestation, est le résultat d'une information privilégiée parvenue aux oreilles d'un agent de liaison de la GRC en poste à Bogota, en Colombie.

Selon les quelques bribes de renseignements fournis à la police, la cocaïne devait être cachée dans la marchandise en vrac entreposée dans des contenants de métal. En fait, il s'agissait de deux coffres remplis de hamacs en coton.

Le chargement de hamacs dans lequel les trafiquants avaient glissé 120 kilos de cocaïne est parti de l'aéroport de Barranquilla, en Colombie, le 28 décembre pour arriver le même jour à Mirabel.

De toute évidence les trafiquants avaient choisi d'expédier la drogue entre Noël et le Jour de l'An dans l'espoir que le précieux chargement échapperait à la curiosité de la GRC et des douaniers canadiens.

« Ce qu'ils ignoraient, c'est que l'on connaissait déjà l'existence du complot d'exportation de la cocaïne depuis la Colombie », a affirmé hier le sergent d'état-major Denis Dumas, de la GRC.

Travaillant en étroite collaboration avec les enquêteurs de Douanes Canada, les policiers de la GRC ont aussitôt déclenché une opération de surveillance constante du chargement de hamacs.

Les policiers fédéraux ont vite décou-

vert que l'entreprise destinataire était totalement ignorante de tous les faits entourant cette affaire, et qu'elle avait de toute évidence servi de façade à une organisation criminelle qui s'est servi à son insu de son nom pour importer de la cocaïne de Colombie.

« Malgré plusieurs tentatives de livraison contrôlée, personne ne s'est pointé pour prendre possession de la drogue. Après une surveillance d'une douzaine de jours sans résultat, on a mis fin à l'opération sans pouvoir identifier le ou les destinataires des 120 kilos de coke », a conclu le sergent Dumas.

Trafic de drogue : après le fils Zbikowski écroué au Venezuela, voici le père arrêté à Montréal

YANN PINEAU

■ Plus d'un an après l'arrestation de son fils au Venezuela pour un présumé complot d'importation de 543 kg de cocaïne, Stephan Zbikowski, un Montréalais de 58 ans, a été arrêté vendredi dernier dans une autre affaire de trafic de coke.

Zbikowski père a été arrêté lors d'une opération menée con-

jointement par la Sûreté du Québec, la police de New York et la Drug Enforcement Agency américaine. Soixante-quinze kilos de cocaïne ont été saisis à New York et 12 personnes ont été coffrées au Québec et aux États-Unis en fin de semaine.

En décembre 1994, le fils de Zbikowski, qui s'appelle aussi Stephan, a été arrêté par les autorités vénézuéliennes après la découverte d'une importante quantité de cocaïne dans des barils qui devaient partir pour Montréal à bord d'un cargo. De sa prison vénézuélienne, Stephan Zbikowski fils proteste encore aujourd'hui de son innocence. En février 1995, son père a même fait une déclaration incriminant l'avocat montréalais Claude F. Archambault, dans laquelle il admet avoir manigancé l'opération sans en parler à son fils.

À l'époque, Zbikowski père était à Montréal — où il se faisait soigner pour un cancer du colon — à l'abri d'un mandat d'arrestation vénézuélien. Arrêté vendredi dans le nord de la métropole, chez ses parents octogénaires, Zbikowski père a été très longuement interrogé par la SQ avant de comparaître devant un juge.

Selon le service des relations publiques de la SQ, on ne fait pas de lien entre les deux affaires de trafic de stupéfiants qui

touchent le père et le fils Zbikowski.

« On essaie encore de savoir quelles preuves les Vénézuéliens détiennent contre Stephan Zbikowski fils, a déclaré hier Me Claude F. Archambault, qui représente les deux Zbikowski. Les avocats de la défense vénézuéliens refusent de nous donner cette information. »

Pendant que son fils attend toujours son procès, Zbikowski père a comparu lundi au palais de justice de Montréal afin de répondre à des accusations de complot pour importation de stupéfiants et de conspiration pour commettre un crime à l'étranger.

Un gros bonnet aussi épinglé
Parmi les personnes qui ont comparu avec Zbikowski, se trouve Emanuele Ragusa, 56 ans, un des principaux trafiquants de drogue de la mafia canadienne.

Résidant de Saint-Léonard, Ragusa a longtemps été associé à Paolo Violi, l'un des parrains du clan des Calabrais, assassiné en 1978. Comme d'autres mafiosi, il fait maintenant partie du gang de

Vito Rizzuto. Sa fille Eleonora a même épousé, le 3 juin dernier, Nicolò, l'un des deux fils de Vito.

C'est la deuxième fois en un peu plus d'un an que Ragusa est accusé dans une importante affaire de drogue. L'an dernier, il avait été inculpé dans une affaire de blanchiment d'argent mise à jour à la suite d'une longue enquête de la GRC.

Au début des années soixante-dix, Ragusa était un membre important de la « French Connection » à New York, où il réceptionnait de l'héroïne. Il a été accusé de trafic de drogue par la justice italienne en 1981 et 1982, mais n'a jamais été extradé.



Stephan Zbikowski



Emmanuele Ragusa

Non, un tueur en série ne rôde pas dans les rues de la CUM !

MARCEL LAROCHE

■ La vague sans précédent de huit assassinats de femmes en moins d'un mois sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, à la fin de 1995, n'est pas l'oeuvre d'un tueur en série, mais d'autant d'auteurs.

Exaspéré par une rumeur persistante voulant qu'un tueur soit à l'oeuvre dans la métropole depuis quelques semaines, le lieutenant-détective Claude Lachapelle, responsable de la section des homicides à la police de la CUM, rejette carrément cette hypothèse.

L'officier de police qui compte près de 20 ans d'expérience aux homicides a confié hier à *La Presse* être catégorique dans son analyse : les huit femmes assassinées n'ont absolument rien en commun, tout comme les meurtriers qui ont agi pour des raisons différentes.

Habitué à voir et à analyser des scènes de crimes, le lieutenant-détective Lachapelle a supervisé le travail des enquêteurs pour les huit meurtres de femmes commis dans l'île de Montréal, entre le 27 novembre et le 23 décembre 1995.

De ce nombre, cinq dossiers ont été réglés et classés avant la fin de l'année 1995, tandis que les trois autres assassinats sont toujours sous enquête.

Malgré une légère augmentation des homicides en 1995 comparativement à 1994 (52 meurtres en 1994 et 60 en 1995), le nombre reste inférieur de 15 % à la moyenne de 71 homicides enregistrés au cours des 10 dernières années.

D'autre part, la police a révélé hier l'identité de la première victime de meurtre en 1996 à Montréal. Il s'agit de Uriah France, 49 ans, abattu de plusieurs projectiles de gros calibre lundi après-midi dans le stationnement souterrain d'un immeuble commercial situé au 350, rue Louvain Ouest, dans le quartier Ahuntsic, à Montréal.

Le laveur d'autos, possédant des antécédents judiciaires en matière de vol qualifié, de voies de fait et de trafic de stupéfiants, aurait été victime d'un règlement de comptes.

La vague de violence qui a marqué la fin de 1995 a com-

mencé par l'assassinat de la policière Odette Pinard, abattue le 27 novembre dernier d'un projectile à la tête, à l'intérieur du poste de police communautaire de la CUM, à Cartierville.

Dès le lendemain de cet assassinat jugé très exceptionnel (c'était la première fois au Québec qu'un policier était tué dans un poste de police), une autre femme, Sylvie Samson, était retrouvée sans vie dans la rue, à proximité de son domicile du quartier Pointe-aux-Trembles, dans l'est de Montréal.

Cette série s'est poursuivie par la mort violente de Ginette Boucher dont le cadavre a été découvert le 30 novembre dans un terrain de stationnement du quartier Saint-Henri.

André Nolet, qui avait rencontré quelques heures plus tôt la victime dans un bar du secteur, a été appréhendé par la police et accusé de meurtre.

Le meurtre de Louise Plante-Ouellette, une octogénaire retrouvée sans vie le matin du 2 décembre, à l'intérieur de son appartement, a aussi été rapidement éclairci par les policiers de la CUM qui ont appréhendé le mari septuagénaire, Paul-Émile Laplante, accusé de ce crime.

Une autre femme, Linda Borden, tuée le 14 décembre dans un immeuble résidentiel de l'ouest de Montréal, connaissait aussi son présumé meurtrier, Dwayne Joseph.

Le meurtre d'une adolescente de 15 ans, Wildrine Julien, abattue en pleine rue le matin du 17 décembre dans le nord de la métropole, en même temps que Henri-Daniel Paul, serait relié à une guerre entre gangs de rues. Aucune arrestation n'a été effectuée dans ce double assassinat.

Par ailleurs, l'assassinat de Bie Lee Meng, abattu dans son sommeil d'une balle à la nuque, a été imputé à son mari, Charles Boch, qui s'est suicidé quelques instants plus tard. Le drame s'est déroulé le 17 décembre dans la luxueuse résidence du couple, à Pointe-Claire.

Enfin, les enquêteurs de la CUM n'ont mis qu'une semaine pour élucider le meurtre sordide de Lyanne Breaux, disparue le matin du 19 décembre en se rendant à son travail, à Westmount.



SOCIÉTÉ

Les chiens ont toujours fait partie de l'intimité de François Mitterrand. Un des premiers hôtes du nouveau président élu sera le chef socialiste Mario Soares, reçu rue de Bièvre, par l'incontournable labrador Julie.

François Mitterrand, l'ami des bêtes

FRANÇOIS LUBRINA
collaboration spéciale

■ Invitée à commenter sur RDI la mort du président Mitterrand, Antonine Maillet déclarait : « Cet homme a la force du loup... »

Certes, il fallait bien la trempe et la volonté d'un loup pour se hisser au faite du pouvoir. Mais aussi la ruse d'un renard florentin, habile à tirer toutes les ficelles, prompt à tous les compromis et aux alliances les plus fumeuses, pour s'y maintenir. Pourtant ce loup avait fort curieusement élu tanière dans une modeste... bergerie. Plus précisément au lieu dit *Latche* dans les Landes. Là, en pleine nature et près des arbres qu'il affectionnait tant, il aimait se ressourcer. Se retrouver au milieu de ses livres, de ses proches et des animaux. Fourbissant ses réflexions et stratégies en battant la campagne, ses deux labradors sur les talons.

Car cet homme que l'on décrit comme un prince de l'ambiguïté, disciple de Machiavel, était possédé d'un véritable et sincère amour pour les bêtes. C'est à *Latche* aussi, que François Mitterrand adorait caresser ses deux petits ânes, *Noisette* et *Marron*, paisibles boudés auxquels il réservait toujours quelques gâteries.

Fidèle aux labradors

Mais le véritable amour de Mitterrand, le jardin secret de cet homme aux mœurs conquêtes féminines, ce sera une affection fidèle, inconditionnelle et sans concession pour ses chiens. Ils étaient d'ailleurs de toutes ses promenades. Que ce soit pour escalader la sacro-sainte roche de Solutré, les jours de Pentecôte, entouré de toute sa cour. Ou bien encore sur les plages de Bretagne. Voire dans les jardins de l'Élysée.

Sa labrador *Julie*, alors qu'il n'était que premier secrétaire du Parti socialiste en campagne présidentielle, puis son fils *Nil* l'auront accompagné tout au long de son premier septennat. Le relais sera ensuite repris par *Baltique*.

Si le labrador a fait son entrée officielle à l'Élysée sous Georges Pompidou, imité dans la foulée par Valéry Giscard d'Estaing, c'est vraiment avec François Mitterrand, et 14 ans durant, que la race s'imposera officiellement comme chien présidentiel.

Tout président occupé qu'il fut, Mitterrand savait donner « du temps au temps ». Mais du temps aussi à ses chiens. Ainsi cette touchante anecdote que m'a confiée le professeur Robert Moraillon, de l'École vétérinaire d'Alfort. Vers la fin de son premier septennat, *Nil* tombe gravement malade. Un scanner révèle une rare tumeur du cerveau, un gliome plus précisément, causant perte d'équilibre et spasmes nerveux. Le professeur Moraillon doit annoncer au président le caractère incurable de la maladie. Bien que le président français reçoive ces jours-là Mikhail Gorbatchev en visite officielle, il prend néanmoins le temps, et le plus discrètement possible, d'aller avec sa femme visiter longuement son fidèle compagnon à l'autre bout de Paris. De le caresser dans sa cage, de lui parler, de le reconforter. Il reviendra même le voir le lendemain, ému, mais consentant, en dépit du chagrin, à l'inévitable euthanasie.

Les autorités helvétiques offrirent certes au président Mitterrand un bouvier bernois qu'il affectionnait. Mais l'homme restera toujours fidèle aux labradors.

Canards colverts

En quittant l'Élysée, François Mitterrand avait laissé un groupe de canards colverts barbotant dans le grand bassin de la présidence. Il avait demandé à son successeur, de lui donner des nouvelles de ses chers volatiles. Las, quelques mois plus tard, les colverts disparaissent.

De méchantes langues prétendirent que le labrador du président Chirac, d'origine canadienne et assez porté sur la plume, leur aurait fait un mauvais parti. D'autres méchantes langues supputèrent que les canards ne s'étaient pas habitués au changement de régime... La vérité ? Sans doute cette épidémie de botulisme, qui, pendant les grosses chaleurs de mai-juin, aurait décimé, aussi, les canards du Bois-de-Boulogne. Un secret d'État encore bien gardé.

Si de Gaulle fut un héros d'épopée, Mitterrand en fut un de roman, prince de l'équivoque et roi de l'embrouille. De ce personnage séduisant, l'académicien Jean d'Ormesson disait avec un clin d'oeil : « Un homme qui, comme lui, a tant aimé les livres, les femmes et Venise, ne peut être entièrement mauvais ». Rajoutons qu'il faut sûrement être un homme de cœur, dans le fond, pour avoir autant aimé les bêtes !

Jeune homme poignardé à la station de métro Villa-Maria

MARC THIBODEAU

■ Tumultueuse journée hier dans les stations de métro de Montréal, où un jeune homme a été poignardé et au moins cinq autres personnes blessées lors de trois incidents distincts.

En après-midi, à l'entrée de la station de métro Villa-Maria, au coin du boulevard Decarie et de l'avenue Monkland, un jeune homme de 19 ans a été poignardé à l'issue d'une confrontation avec un gang de jeunes et ceux-ci ont réussi à prendre la fuite.

Selon le sergent Serge Massie, du poste 15, la victime, qui travaillait à titre de surveillant dans une école secondaire voisine de la station, a été prise à partie vers 15 h 30 par un groupe de « six à dix » adolescents âgés d'une quinzaine d'années, en majorité d'origine asiatique, qui l'ont poignardé à trois reprises.

L'homme, touché à un avant-bras, au dos, et au thorax, a été transporté de toute urgence dans un hôpital de la région métropolitaine, où l'on ne craignait pas pour sa vie en soirée.

Les enquêteurs affectés au dossier espéraient alors pouvoir lui parler rapidement afin d'identifier les motifs exacts de cette attaque survenue peu de temps après l'heure de la sortie des classes.

Le sergent Massie a indiqué hier que les circonstances du drame laissent croire à un règlement de comptes, mais il faudra cependant attendre la fin de l'enquête afin d'être fixé. À ce titre, on ignorait hier si les agresseurs sont des étudiants provenant de l'école où la victime, qui ne possédait aucun antécédent judiciaire, travaillait.

Bien que la police ne détenait en soirée aucun suspect, on avait bon espoir de retrouver les responsables de ce crime au cours des prochains jours puisqu'une caméra vidéo placée dans la station, à selon toute probabilité, enregistrerait le déroulement de l'agression. Les bandes ont d'ailleurs été saisies par la police.

Peu de temps avant cet incident, quatre jeunes adolescents d'origine haïtienne ont subi des blessures superficielles lors d'une bataille survenue au métro Sauvé, à l'angle des rues Berri et Sauvé, avec un gang formé de cinq jeunes de même origine.

On ignorait toujours au moment de mettre sous presse les raisons de cet affrontement puisque les victimes ont refusé de collaborer avec la police. Aucun suspect n'était détenu en relation avec cette affaire hier.

Sensiblement au même moment, toujours au métro Sauvé, un homme d'origine libanaise d'une trentaine d'années a été malmené par deux autres individus, également de même origine.

Selon le sergent-détective Roger Granger, du poste 1, la victime est intervenue auprès de ses agresseurs éventuels, qui seraient âgés d'une vingtaine d'années, afin de leur demander de cesser de tenir des propos qu'il jugeait agressifs. Une intervention guère prise par ses interlocuteurs, qui l'auraient alors roué de coups.

Bien que le malheureux ait donné une bonne description des deux hommes, aucun n'avait été retracé par la police hier.

Toronto se dote d'une escouade pour traquer les fugitifs

Presse Canadienne

TORONTO

■ La ville de Toronto est devenue un véritable oasis pour de nombreux criminels étrangers désireux de se la couler douce dans un milieu où ils peuvent disparaître dans l'anonymat. C'est ce qu'affirme le sergent Robert Montrose, responsable de la seule escouade municipale mise sur pied au Canada pour traquer ces fugitifs.

Depuis sa création, il y a deux ans, les six membres de cette escouade ont appréhendé 62 fugitifs, y compris six qui figuraient sur la liste des criminels les plus recherchés aux États-Unis.

« C'est une remarquable réussite en aussi peu de temps », affirme un porte-parole du FBI (Bureau fédéral d'investigation des USA). L'an dernier, l'escouade est devenue le deuxième corps policier étranger jamais cité en éloges par le FBI.

Apparition prématurée des nids-de-poule

ANDRÉ PÉPIN

■ Les chutes de neige abondantes depuis le début de l'hiver et la récente vague de froid font que le service des travaux publics est débordé à Montréal, accusant des retards dans plusieurs secteurs.

Un fait nouveau cette année : l'apparition de nids-de-poule, au moins un mois à l'avance, explique Pierre Bonin, porte-parole du service.

« Des équipes sont déjà à l'oeuvre, dans tous les quartiers, pour remplir les trous dans la chaussée. L'humidité persistante et les grands froids des derniers jours font apparaître des nids-de-poule. Le retour à des températures normales devrait nous aider », note M. Bonin.

Le service des travaux publics, débordé par les chutes de neige successives en décembre, accuse des retards dans les chantiers majeurs.

« Plusieurs travaux souterrains nous obligent à couper les revêtements de chaussée, mais nous n'arrivons pas toujours, d'une tempête à l'autre, à remplir rapidement ces cavités de béton », explique-t-il.

Les grands froids des derniers jours ont par ailleurs provoqué des dizaines de bris d'aqueduc, dont deux majeurs, samedi dernier, dans le secteur Saint-Michel.

« Les conduites en fonte, vieilles d'une trentaine d'années dans ce secteur, ont éclaté, menaçant d'inonder des habitations. Il a fallu intervenir rapidement », explique le porte-parole.

L'eau puisée dans le fleuve est très froide, à ce moment-ci de l'année, alors que le sol n'est pas complètement gelé, un phénomène qui provoque de la condensation, ajoute-t-il.

« Si une petite fissure existe, elle peut rapidement s'élargir, se transformer en problème majeur. »

Les réparations aux conduites d'eau sont les plus difficiles par grand froid : « Les ouvriers ne peuvent tenir le coup plus d'une quinzaine de minutes ; cela nous oblige à des changements d'équipes. Ceux qui font ce travail sont de véritables spécialistes. C'est quasiment une vocation que de réparer des bris de conduites. Un travail comparable, à certains égards, à celui des pompiers », explique M. Bonin.

Le conflit de travail qui oppose les cols bleus à l'administration municipale n'influence en rien l'accomplissement de ces tâches, soutient-il, puisque ces travaux s'effectuent selon les horaires réguliers.

Les négociations ont marqué une pause durant la période des Fêtes, mais doivent reprendre au cours des prochains jours, indiquait-on hier à l'Hôtel de ville.



PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, La Presse

Le terrain des soeurs du Bon Pasteur.

Des projets d'habitation dans l'immense terrain vague des soeurs du Bon Pasteur

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ L'immense terrain vague au nord-ouest des rues Sherbrooke et Saint-Denis, autrefois occupé par l'institut familial Marie-Euphrasie des soeurs du Bon Pasteur incendié en 1968, pourrait être mis en valeur prochainement si les conditions du marché immobilier le permettent.

Le propriétaire du terrain, M. Charles Dolansky, a confirmé à *La Presse* qu'il avait engagé des discussions avec le Service de l'urbanisme afin de concevoir un plan d'ensemble d'un vaste projet immobilier. Agé de 75 ans, M. Dolansky ne se montre guère optimiste quant à la réalisation de l'ensemble de son projet à court terme.

« Pour pouvoir obtenir des prêts, il faut avoir vendu à l'avance la moitié des appartements. Or, actuellement, le marché n'est guère propice à ce type de développement », a-t-il dit, tout en reconnaissant que la situation pourrait évoluer dans l'avenir.

L'ensemble du projet comprendrait deux tours d'habitation (l'une de 20 étages et l'autre de 10) faisant façade rue Sherbrooke, ainsi qu'une autre construction de quatre étages dans le prolongement de la rue Henri-Julien qui donne sur le square Saint-Louis. Le nombre d'appartements pourrait être supérieur à 200.

Selon le Service de l'urbanisme, la hauteur permise rue Sherbrooke Est, entre

Saint-Laurent et Saint-Denis, est de 30 mètres, ce qui correspond à des édifices de 10 à 12 étages. La construction d'une tour de plus de 20 étages exigerait une dérogation autorisée par le comité exécutif de la Ville et probablement une consultation publique à l'échelon du conseil de quartier du Plateau Mont-Royal.

Le conseiller municipal du district Jeanne-Mance, Michel Prescott, a indiqué qu'il y avait déjà eu un projet de tours dans le passé mais que cela avait toujours été bloqué par le comité exécutif.

Signalons que le propriétaire des terrains a acquis les lieux après que l'incendie eut dévasté le bâtiment. M. Dolansky signale avec humour qu'il a déjà versé 2,5 millions en taxes municipales à la Ville depuis ce temps.

Choquette à l'amende

■ L'avocat Jérôme Choquette, candidat malheureux à la mairie de Montréal en novembre 1994, a été reconnu coupable d'avoir enfreint la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, et condamné à une amende de 100 \$.

M. Choquette a fait une contribution de 750 \$ au Parti des Montréalais pendant l'exercice financier 1993, en sachant que cette contribution lui faisait dépasser la limite permise. Or, il avait déjà fait une contribution de 125 \$ au Parti civique pendant la même année.

Le solliciteur du Parti des

Montréalais, M. André Brouillette, a lui aussi été reconnu coupable, mais pour avoir accepté que la contribution de M. Choquette lui soit versée en argent. Il a en conséquence été condamné à une amende de 100 \$.

La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, rappelle le Directeur général des élections du Québec, stipule que le total des contributions d'un même électeur ne peut dépasser, pendant un exercice financier, la somme de 750 \$. Par ailleurs, aucune contribution de plus de 100 \$ ne peut être faite en liquide.

Hausse des loyers demandée

■ La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) recommande aux propriétaires d'augmenter les loyers de la région de Montréal de 0,5 et deux pour cent.

Cette recommandation, précise le président de l'organisme, Jean Côté, tient compte du coût des taxes, des dépenses d'entretien et de services, des réparations et des assurances.

Dans un communiqué émis en fin d'après-midi hier, M. Côté rappelle que cette re-

commandation se veut un indice d'augmentation générale, chaque propriétaire devant analyser sa situation par secteur et par immeuble.

Cela dit, le président de la CORPIQ souhaite que les propriétaires d'immeubles à logements traitent leurs locataires comme des clients à qui on doit offrir un produit de qualité adapté à leurs besoins.

La semaine dernière, de son côté, la Régie du logement jugeait raisonnable des augmentations moyennes entre 0,4 et un pour cent.

En bref

NÉGOS ROMPUES À LA STL

■ Le syndicat des chauffeurs de la Société de transport de Laval a rompu définitivement hier les négociations qui se tenaient depuis vendredi dernier. Cette ultime tentative de rapprochement, amorcée par l'employeur, aurait été, selon lui, sabordée par la partie syndicale, qui a pris prétexte d'un simple appel téléphonique du bureau du procureur de la STL à un arbitre du ministère du Travail pour s'enquérir de l'imminence de sa décision dans le cas des griefs soumis à son attention. Ces griefs, qui découlent de l'exercice de droits de grève par l'employeur, ont fait l'objet d'une procédure accélérée et la décision de l'arbitre doit être rendue au cours des prochains jours.

UN MAIRE DÉMISSIONNE

■ Le maire du village de Saint-Sauveur, Jean Pelletier, a surpris tout le monde lundi en remettant sa démission après deux années en fonction. Le maire a invoqué des raisons personnelles, mais d'autres sources signalent qu'il était opposé à une modification du règlement de zonage qui devait faciliter la construction d'un nouveau centre commercial dans cette municipalité de 2545 habitants. Selon un conseiller, Bernard Brazeau, les discussions concernant ces modifications duraient depuis plus d'un an et le conseil s'appropriait à les entériner lundi soir. Hier, en l'absence du démissionnaire, les conseillers devaient se réunir afin de discuter le fond de cette affaire.

NOUVELLES ENTREPRISES

■ Le maire Pierre Bourque était de passage hier à Rivière-des-Prairies pour participer à une série de remises officielles de subventions dans le cadre du Programme de coopération industrielle de Montréal (PROCIM). Les Filles Canadiennes, Design Krolon et Revêtement Varo, trois entreprises récemment établies dans la région, ont généré des investissements de plus de 18 millions et près de 100 nouveaux emplois.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

■ Le ministère des Affaires municipales publie dans l'édition de décembre-janvier 1996 de la revue *Municipalité* un important dossier sur les conflits d'intérêts dans les administrations municipales. Ce dossier est intitulé *Un élu de confiance*. Il traite entre autres de certaines pratiques administratives parfois oubliées et dont le respect permet d'assurer la transparence et l'équité dans la prise de décisions au conseil municipal.



ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives

La Commission des institutions est chargée de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques à compter du 5 mars 1996 dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 133, *Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission des institutions.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 16 février 1996 et être transmis en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8 1/2 pouces sur 11 pouces). Il doit être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Veillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à :

M. Alain Major
Secrétaire de la Commission des institutions
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions



ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Les amendements à la Loi électorale

La Commission des institutions est chargée de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques à compter du 27 février 1996 sur le document de réflexion proposant des amendements à la *Loi électorale*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission des institutions.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 9 février 1996 et être transmis en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8 1/2 pouces sur 11 pouces). Il doit être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Le document de réflexion mentionné ci-haut est disponible sur demande au Secrétariat des commissions.

Veillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à :

M. Alain Major
Secrétaire de la Commission des institutions
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions



ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif concernant l'éthique et la déontologie

La Commission des institutions est chargée de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques à compter du 20 février 1996 dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 131, *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif concernant l'éthique et la déontologie*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission des institutions.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 9 février 1996 et être transmis en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8 1/2 pouces sur 11 pouces). Il doit être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Veillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à :

M. Alain Major
Secrétaire de la Commission des institutions
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions



**Nous payons
toujours la TPS!**

NETTOYAGE DE TAPIS

Une semaine seulement!

Rabais de 10 %

sur toute commande de nettoyage de tapis

12⁵⁹ \$

Par pièce

Ord. 13,99 \$. Deux pièces minimum.

53⁹⁹ \$

Cinq pièces

Ord. 59,99 \$. Plus nous nettoyez, plus vous économisez.

NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION À COUP SÛR!

• Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
• Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
• Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles.
• Nous vous fixons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

49⁹⁹ \$

Canapé ou 2 fauteuils

39⁹⁹ \$

Conduit de ventilation principal*

Plus 5,99 \$ par bouche.

* Frais d'ouverture de la porte de votre maison inclus. Demandez nos trousseaux de nettoyage "Steamcleaning". Remarque: nous ne procédons pas au nettoyage des tapis en laine ou des tapis berbères sans offrir auparavant des tapis supplémentaires. Les tapis et autres à nettoyer sont combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérées comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camionnette moyennant 8 \$ + 3 add-onnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tapis en colon havane, les canapés modulaires et les coussins de dossier non attachés. Le service n'est pas offert dans toutes les régions. Prix garantis pour les commandes passées jusqu'au 12 janvier 1996.

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h; samedi de 8 h à 14 h

339-5420

1996 A.S.I. Inc.



Un architecte en arrache avec la Ville de Montréal

ANDRÉ PÉPIN

■ Congédié à la fin de juin 1993, sous l'ancienne administration Jean Doré, un architecte de 43 ans, Michel Thiry, n'arrive pas à obtenir justice malgré trois jugements suggérant sa réinstallation. Même la Cour d'appel lui a donné raison.

« On m'a congédié parce que je brassais le service, j'apportais des idées qui dérangeaient. On n'a jamais pu invoquer mon incompétence. Les cadres, lorsqu'ils sont congédiés, ont peu de moyens pour se défendre », soutient M. Thiry.



Michel Thiry

Montréal soutient devant les tribunaux que Thiry, après deux périodes de probation de six mois, n'avait pas montré de véritables capacités à diriger une équipe et que « son comportement avait complètement détérioré le climat de travail et l'esprit d'équipe ».

Blâmée par les tribunaux, l'administration ne lui offre aujourd'hui qu'un maigre 20 000 \$ et refuse de le reprendre à son emploi, a précisé hier M. Thiry, en entrevue à *La Presse*. C'est à peine le quart du salaire qu'il touchait, à l'époque où il réalisait, entre

autres, le Centre de commerce mondial ou le développement du Jardin botanique.

« Pour éviter de me reprendre ou de me verser une somme raisonnable, la Ville est allée devant la commission municipale, la Cour supérieure et même la Cour d'appel. L'affaire traîne depuis près de deux ans et a coûté une petite fortune aux contribuables », explique M. Thiry qui œuvre maintenant dans le secteur privé. Il a notamment travaillé à la réalisation du Casino de Montréal et à celui de Charlevoix.

La Cour d'appel, dans ce dossier, a été très dure à l'endroit de l'administration municipale. « L'appel formé par Montréal est abusif, frivole et dilatoire », soulignent les juges.

« Montréal est forcée, par la cour, d'acquiescer tous les frais juridiques que cette longue démarche a entraînés. C'est à peu près 20 000 \$. L'administration m'offre un autre 20 000 \$ comme dédommagement. Si je veux obtenir justice, je devrai encore me battre, négocier », dit-il.

Montréal, pour soutenir son offre globale de 20 000 \$, allègue que Thiry a pu se trouver un autre emploi après son congédiement. « Je me suis retrouvé au chômage pendant plus de sept mois. Et je touche un salaire inférieur à celui que la Ville me versait », plaide Thiry, espérant obtenir l'équivalent d'une année de salaire.

Les négociations se poursuivent entre son avocat et ceux de Montréal.

La notaire Delorme radiée pour cinq ans

YVES BOISVERT

■ Trouvant la sanction de dix ans de radiation prononcée contre la notaire Lorraine Delorme « trop sévère et disproportionnée », le Tribunal des professions a réduit de dix à cinq ans la période pendant laquelle elle ne pourra pas pratiquer sa profession.

La notaire Delorme avait été déclarée coupable par le comité de discipline de la Chambre des notaires de divers actes de négligence qui avaient permis à son frère, le notaire François Delorme, de détourner plus d'un million appartenant à de petits épargnants.

Pour des raisons de santé, la plainte contre François Delorme est suspendue. Il est d'ailleurs en faillite.

Entre 1988 et 1990, neuf personnes ont fourni 1 036 000 dollars aux notaires Delorme, qui devaient faire fructifier cet argent, souvent le fruit d'économies de toute une vie. C'est le cas par exemple, de gens qui venaient de vendre leur maison pour aller vivre dans un foyer pour personnes âgées.

Delorme prêtait l'argent à une compagnie à numéros dont il était un des administrateurs (188755 Canada Ltée). Cette compagnie était propriétaire du Motel Métropole, à Montréal, et d'autres immeubles. L'argent ainsi prêté était supposément garanti par une hypothèque en second rang sur le motel. Le marché immobilier s'est écroulé, la compagnie à numéros a perdu tout son actif, sauf le motel qui n'avait pas suffisamment de revenus pour compenser les pertes. Les épargnants ont donc tout perdu dans la faillite de la compagnie à numéros. Ils ont été dédommages par le fond d'indemnisation de la Chambre des notaires, mais seulement à hauteur de 300 000 dollars, le maximum permis par la Chambre. Ils se battent en cour pour récupérer la différence.

L'infraction pour François Delorme consiste à avoir placé l'argent de ses clients dans des compagnies où il avait des intérêts, et où les garanties étaient faibles. Lorraine Delorme a instrumenté tous les documents notariés pour son frère, en fermant les yeux sur toute l'affaire. Les transactions représentaient souvent plusieurs centaines de milliers de dollars.

La notaire a plaidé devant son comité de discipline qu'elle n'était pas au courant des agissements de son frère. Cet argument n'a pas été retenu. De toute façon, il s'agissait au mieux d'une négligence énorme.

Cela dit, dans une décision rendue publique hier, le Tribunal des professions confirme la condamnation mais réduit la sanction à cinq ans.

Le trafic d'ovules s'étend au Canada

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le Canada semble être un endroit propice pour le trafic grandissant d'ovules nord-américain — mais certains experts sont d'avis que ce genre de commerce devrait être tué dans l'oeuf.

Dans ce qui semble être une première au Canada, un journal étudiant de l'Université de Toronto a publié une annonce classée par laquelle on cherchait une femme blanche âgée de 23 à 32 ans désireuse d'échanger des ovules contre de l'argent.

L'éventuel acheteur n'était pas nommé. Les personnes intéressées étaient invitées à répondre à une boîte postale à Saint-Laurent, au Québec.

L'annonce a fait sursauter les chercheurs qui sont au courant du commerce d'ovules aux États-Unis, un commerce qui selon eux rend les jeunes femmes vulnérables à l'exploitation.

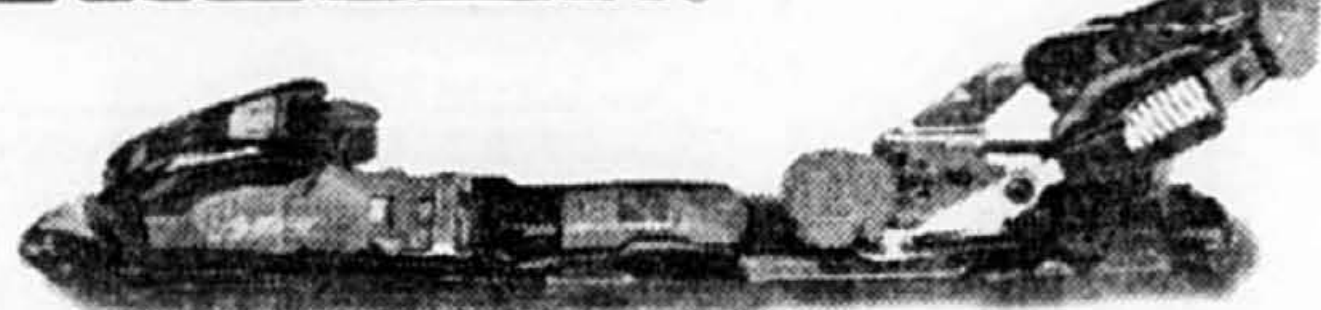
« En ski avec mes chums, on roulait pas mal...
et là... y a un gars qui fait un virage
super écoeurant... et qui nous dépasse
VVVVVOUM... 300 kilomètres à l'heure !
On s'est dit - c'est qui ce fou-là ?
C'était mon père. »

Nous aussi on a le ski dans la peau

BERNARD TROTTIER
SPORTS

Première grande vente 1996

MARKER M1 Turbo Sc Titanium



« KASTLE »
Technologie **fiber tube [cool]**

ELAN MBX C7



ENSEMBLES COURSE

• Skis **« KASTLE »** Speed Machine GP
• Fixations **MARKER** M51 Graphite (DIN 12) **599,95**

• Skis **DYNAMIC** // VR 27 GT ou **PRE M6X** ou **PRE M6C**
• Fixations **MARKER** M51 Graphite (DIN 12)
• Chaussures **NORDICA** Grand Prix 80 **499,95**

ENSEMBLES INTERMÉDIAIRE

• Skis **« KASTLE »** TCX 05
• Fixations **MARKER** M27 V
• Chaussures **NORDICA** V 30 **399,95**
• Skis **« KASTLE »** TCX 06
• Fixations **MARKER** M27 V **249,95**



Rabais de 20 % à 60 %
sur vêtements
de ski alpin et de
planche à neige
1996



ENSEMBLE EXPERT

• Skis **ELAN** MB 10
• Fixations **GEZE** G 87 (DIN 10) **299,95**

ENSEMBLE JUNIOR

• Skis **ELAN** Team
• Fixations **SALOMON** 57 Team
• Chaussures **NORDICA** N 117 ou N 127
• Bâtons **« KASTLE »** Jr **169,95**

ENSEMBLES SKI DE FOND

• Skis **KARHU**
• Fixations **SALOMON**
• Chaussures **SALOMON** à partir de **159,95**

ENSEMBLES PLANCHE À NEIGE

Planche et fixations à partir de **299,95**

PLANCHES À NEIGE KILLER LOOP

disponibles en magasin



KILLER LOOP

On a le ski dans la peau

BERNARD TROTTIER
SPORTS

581, boul. Taschereau
Greenfield Park
671-3793

Galeries Normandie
2798, de Salaberry, Montréal
331-3340

183-D, boul. Hymus
Pointe-Claire
694-0240

IMMENSES STATIONNEMENTS AUX TROIS MAGASINS

Il est possible que certains de ces articles ne soient pas disponibles dans tous les magasins.

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP



je m'inscris!
Renseignez-vous
au cégep de votre région
ou à
CÉGÉPHONE
(514) 271-1124
du lundi au vendredi
jusqu'à 21h.
nous acceptons les frais
d'interurbain

ÉPARGNEZ JUSQU'À 70%

NOUS BATTRONS TOUS LES PRIX!

Annoncés par les autres distributeurs agréés canadiens...

AVANT L'ACHAT

APRÈS L'ACHAT

DÉTAILS EN MAGASIN.

MERCREDI 9 h - 21 h
JEUDI 9 h - 21 h

© EN PLUS DE NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

150000\$

D'INVENTAIRE «EN SOLDE»

ORDINATEURS

AST

ENSEMBLE COMPLET PENTIUM 100 MHz

MONITEUR ET IMPRIMANTE INCLUS

ÉPARGNEZ 100 \$

LE TOUT POUR SEULEMENT 3 219⁹⁹\$

100 MHz	8MO	850MO	QUAD	1MO PCI	14" SVGA	14,4
PROCESSEUR	RAM	DISQUE DUR	CD ROM	CARTE VIDEO	MONITEUR	MODEM

3370780 812E PKG

Packard Bell

ENSEMBLE PENTIUM 75 MHz AVEC

- RAM 8 Mo
- DD 1 Go
- Moniteur en sus

25 LOGICIELS INCLUS

IMPRIMANTE HP540 INCLUSE

LE TOUT POUR SEULEMENT 2 389⁹⁹\$

75 MHz	8MO	1.0GO	4X	MPEG1	28 SVGA	14,4
PROCESSEUR	RAM	DISQUE DUR	CD ROM	CARTE VIDEO	MONITEUR	TÉL/MODEM

38007482 FORCE 482 CDTW

TURTLE BEACH

UNITÉ CD-ROM 6X A PRIX INCROYABLE AUGMENTEZ VOS JEUX

- vitesse de transfert de 900 Ko/sec.
- accès de 220 m.s.
- prêt pour les photos DCS et l'audio.

269⁹⁹\$

83248916 6XCD

brother

TÉLÉCOPIEUR À PAPIER ORDINAIRE ET IDENTIFICATEUR D'APPELS

- 64 tons de gris pour une image supérieure
- Mémoire 10 pages avec diffusion
- Alimentation de 200 feuilles

698⁹⁹\$

19343135 BTH 1350M

Plustek

SCANNER COULEUR «SPECTRA 1200»

SCANNER À SIMPLE PASSAGE

- Résolution de 1200 DPI
- scanner couleur 24 bit
- logiciel «Color» inclus
- logiciel d'édition pour photos inclus

349⁹⁹\$

8308126 SP1200

EPSON

BLOC-NOTES COULEUR ACTIVE MATRIX

- 486DX2/66MHz, RAM 8Mo
- Écran couleur 9,5" active matrix
- Person 6.8 livres
- Autonomie de pile 2.5 - 4 heures
- Garantie de 1 an du fabricant

2299⁹⁹\$

2499⁹⁹\$ SOLDE

01715666 ACTION NOTE 660C

AST

ENSEMBLE PENTIUM 75 MHz AVEC DISQUE DUR 1.6 Go

ÉPARGNEZ 100 \$

LE TOUT POUR SEULEMENT 3 119⁹⁹\$

75 MHz	8 MO	1.6 GO	4 X	1 MO PCI	14" SVGA	14,4
PROCESSEUR	RAM	DISQUE DUR	CD ROM	CARTE VIDEO	MONITEUR	TÉL/MODEM

33707811 AST B11

IBM

APTIVA 351 MINI-TOUR

SYSTÈME MULTIMÉDIA 486 DX2/66 MHz

- RAM 4 Mo extensible à 64 Mo
- Processeur 540 Mo, unité 3.5"
- 14 ports d'expansion
- Télécommunications, RAM vidéo 1 Mo
- CD-ROM double vitesse
- Garantie 3 ans
- IBM 351

MONITEUR EN SUS 1 299⁹⁹\$

21407245

YAMAHA

HAUT-PARLEUR MULTIMÉDIA

- Modèle de haute qualité
- 10 watts par canal
- amplification des graves
- nouvelle technologie

68⁹⁹\$

84005010 YST100 YAM

RECEVEZ UNE PILE MINCE POUR VOTRE CELLULAIRE

MOTOROLA POUR SEULEMENT 39⁹⁹\$

37805163 FIRST MOUSE

brother

IMPRIMANTE LASER HL660

- RAM 2 Mo, 6 pages à la minute
- émulation PCL 5
- alimentation de papier 200 feuilles
- alimentation de papier antistressant

684⁹⁹\$

13308660 HL660

ACHATS SUPERBES • FINS DE LIGNE
DÉMONSTRATEURS, PRODUITS MANQUANT D'ACCESSOIRES ET/OU EMBALLAGE, QUANTITÉS LIMITÉES, SUJET À TRANSACTION ANTERIEURE
NON DISPONIBLES DANS TOUS LES MAGASINS

ATTENTION! VALEURS INCROYABLES SUR DES ORDINATEURS

	Prix régulier	PRIX SPÉCIAL
AMBRA Pentium 75, 8 Mo, 4x CDROM 06407075	~~2 099,00 \$~~	1 899⁹⁹\$
AMBRA Pentium 75, 8 Mo, 1 Go, 4x, Fax 06407275	~~2 299,00 \$~~	1 999⁹⁹\$
AST Pentium 75, 8 Mo, 1.1 Go, 4x, Fax 33707075	~~2 399,00 \$~~	2 199⁹⁹\$
NEC Pentium 75, 8 Mo, 1.3 Go, 4x, Fax 03007375	~~2 499,00 \$~~	2 299⁹⁹\$
NEC Portatif couleur Versa «S» 486 03007700	~~1 399,00 \$~~	1 199⁹⁹\$
TOSHIBA Portatif couleur 8 Mo, écran actif 04715961	~~2 599,00 \$~~	2 399⁹⁹\$
Apple Powerbook 520 couleur 4 Mo, 1 Go DD 2020527	~~2 999,00 \$~~	2 599⁹⁹\$
Apple Powerbook 150 4 Mo, 120 DD 20260151	~~1 099,00 \$~~	999⁹⁹\$

PINE CD ROM 4X

12548104 **159⁹⁹\$**

FUTURE SHOP

TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR VOTRE ORDINATEUR!

DISQUETTES HD 3,5" PRÉFORMATÉES

60205230 BOÎTE DE 10 **SOLDE 3⁹⁹\$**

ÉTUIS POUR DC

07205102 **SOLDE 12⁹⁹\$**

CLAVIER ET TÉLÉPHONE DEUX EN UN COMPOSÉ 2000

39805200 **SOLDE 139⁹⁹\$**

ORGANISATEUR POUR IMPRIMANTE PARFAIT POUR IMPRIMANTES À JET D'ENCRE ET À LASER

39805200 **34⁹⁹\$**

brother

TÉLÉCOPIEUR 2500 ML

19343250 **SOLDE 1 099⁹⁹\$**

Panafax

TÉLÉCOPIEUR PX-305

42643305 **SOLDE 699⁹⁹\$**

brother

TÉLÉCOPIEUR / RÉPONSEUR 810

19343810 **SOLDE 479⁹⁹\$**

SANYO

TÉLÉCOPIEUR SX-31

Avec coupe-papier et mémoire
04543031 **SOLDE 399⁹⁹\$**

brother

MACHINE À ÉCRIRE AX-325

19311325 **SOLDE 118⁹⁹\$**

JRC

TÉLÉPHONE CELLULAIRE 829

48342028 **1⁹⁹\$**

JRC

TÉLÉPHONE CELLULAIRE 830

48342024 **29⁹⁹\$**

* CONDITIONS:
Tous les téléphones cellulaires achetés doivent être mis en service avec un nouveau numéro chez n'importe quel Future Shop. Frais de de de tel. en sus. Certaines restrictions. Carte de crédit obligatoire. Prix plus élevés de 200\$ sans mise en service. Informez-vous au magasin. Le client doit rester sur le même réseau pour un minimum de 6 mois sans interruption.

CANTEL

brother

IMPRIMANTE À ÉTIQUETTE

19308000 **199⁹⁹\$**

LEXMARK

IMPRIMANTE EXECJET II

21408480 **369⁹⁹\$**

EPSON

IMPRIMANTE STYLUS II S

01708002 **349⁹⁹\$**

EPSON

STYLUS COULEUR

01708801 **599⁹⁹\$**

Canon

IMPRIMANTE COULEUR BJC70

Pour bloc-notes
19808070 **599⁹⁹\$**

EPSON

IMPRIMANTE ACTION

Imprimante à laser 300PPP
01708110 **499⁹⁹\$**

ACCENT INTERNET

AVEC NETSCAPE

WIN 06506110 **29⁹⁸\$**

COREL DRAW! 3.0

63906841 MPC **SOLDE 77⁹⁹\$**

Virgin

SCREAMERS

DOS CD 71306480 **56⁹⁹\$**

LUCAS ARTS REBEL ASSAULT II

72706667 DOS CD **57⁹⁹\$**

COMPUTER ASSOCIATES

SIMPLY MONEY 2.0

WIN 63006048 **SOLDE 23⁹⁹\$**

M&S

CANADIAN 96 ENCYCLOPEDIA

WIN CD 73406032 **73⁹⁹\$**

MICROHELP

UNINSTALLER 3.0

WIN 73406142 **49⁹⁹\$**

SPRY

INTERNET IN A BOX

WIN 87306106 **SOLDE 42⁹⁸\$**

BALLARD SYNERGY

D-TIME 10 POUR

WIN 88006003 **SOLDE 67⁹⁹\$**

L'ENCYCLOPÉDIE LAROUSSE

..... **96⁹⁹\$**

THE DIG

DOS CD 71306300

..... **59⁹⁹\$**

WARCRAFT II

DOS CD 69006112

..... **54⁹⁹\$**

EDMARK

EARLY LEARNING TRIO

WIN/MAC CD 52006457 **97⁹⁹\$**

ACCLAIM

SUPREME WARRIOR

MAC CD 73306589 **59⁹⁹\$**

FUTURE SHOP

SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

*Sur approbation du bureau de crédit. **L'intérêt capital tous les mois est éliminé à la remise du paiement mensuel minimal (si requis) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. ***Les frais administratifs (29.95 \$ pour 6 mois, 44.95 \$ pour 12 mois et 10 mois) sont versés à l'intérêt offert pendant le taux de pourcentage annuel (TAP). Exemple de l'option 12 mois sans intérêt (taux inclus): Si les mensualités minimales totales sont 611.14 \$ pour un achat de 1 500 \$ ou 614.85 \$ pour un achat de 2 000 \$, le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat. L'intérêt est éliminé et les frais administratifs de 44.95 \$ forment un TAP de 3.00 %. (coût total 1 544.95 \$) pour un achat de 1 500 \$ ou 2 25 % (coût total 2 044.95 \$) pour un achat de 2 000 \$. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois supplémentaires et que les mensualités minimales totales sont 1 179.36 \$ pour un achat de 1 500 \$ ou 1 572.48 \$ pour un achat de 2 000 \$, le solde est remboursé dans les 24 mois suivant l'achat. L'intérêt capital est éliminé et les frais administratifs sont de 44.95 \$ (coût total 2 134.85 \$) et le TAP est de 2.91 % pour un achat de 1 500 \$ ou 2.83 % (coût total 2 831.22 \$) et le TAP est de 2.83 % pour un achat de 2 000 \$. Maximum de 30 jours sans intérêt pour les compagnies. Employés personnels seulement. Plus de détails, nous nous réservons le droit de limiter les quantités. *Offre de livraison. **Les offres en «SOLDE» sont offertes à prix réduit. Les autres articles sont à nos prix garantis de tous les jours. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. En raison de l'heure de fermeture de cette publicité, il est possible que certains articles soient offerts à prix plus bas en magasin.

MAINTENANT OUVERT À POINTE-CLAIRE

POINTE CLAIRE
6321,
AUTOROUTE 40
428-1999

ANJOU
7200, BOUL. DES ROSERAIES 352-8825
(DERRIÈRE LES GALERIES D'ANJOU)

LAVAL
1645, BOUL. LE CORBUSIER 978-5420

GREENFIELD PARK
745, BOUL. TASCHEREAU 465-4260

MARCHÉ CENTRAL
1041, RUE DU MARCHÉ 387-3188

LASALLE
CENTRAL
7077, BOUL. NEWMAN 368-8002
CARREFOUR ANGRIGNON

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE. COMMUNIQUEZ AVEC LE FUTURE SHOP LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

Bras de fer dans une usine de lavage de jeans de Montréal

MARC THIBODEAU

La tension est désormais à son comble entre les employés syndiqués et la direction des Industries de lavage Dentex, à Pointe-aux-Trembles, qui a décidé de procéder à un lock-out lundi afin de « faire débloquent » les négociations pour le renouvellement de la convention collective échue depuis le 3 janvier.

Une mesure décriée vertement par les quelque 240 employés, majoritairement des immigrants, qui se sont réunis par dizaines hier devant les locaux de l'entreprise, rue April, afin de faire entendre leurs doléances relativement aux conditions de travail existantes.

« La direction n'a aucun respect pour le syndicat et vient de le prouver encore une fois en allant de l'avant avec ce lock-out. Nous exigeons la tenue de vraies négociations », a commenté hier Gilles Dunn, président du syndicat affilié au Syndicat canadien des communications, de l'éner-

gie et du papier.

Les pourparlers ont été lancés dans un contexte pour le moins acrimonieux il y a trois mois, déplore-t-il, après que la partie patronale eut annoncé d'entrée de jeu son intention de procéder à un lock-out si aucune entente n'était signée à l'échéance de la convention collective.

Le syndicat a demandé l'intervention d'une conciliatrice du ministère de l'Emploi qui n'a pas réussi, de l'avis des deux parties, à apaiser les divergences existantes.

Les employés font en effet peu de cas de l'offre avancée par le copropriétaire Marc Paquin et ses associés, Denis Paquin et Daniel Therrault, qui proposent d'augmenter les salaires de 3,2 et 2 % au cours des trois prochaines années, sans modifier aucune autre condition de la convention collective précédente. Une offre rejetée dans une proportion de près de 76 p. cent lors d'un vote tenu le 7 janvier.

M. Dunn soutient que ces aug-

mentations de salaire ne veulent pas dire grand-chose puisque plusieurs employés reçoivent actuellement un salaire qui excède à peine le salaire minimum de 6,45 \$. Le porte-parole, qui reçoit lui-même 7,27 \$ avec cinq ans d'ancienneté, estime que la situation est d'autant plus grave que la direction fait preuve de « favoritisme » dans l'attribution des augmentations salariales, au détriment de la convention collective.

Le porte-parole précise que le salaire n'est malgré tout pas le premier sujet en cause, puisque le syndicat souhaite que plusieurs mesures soient adoptées, notamment en ce qui a trait à la santé-sécurité, afin d'améliorer les conditions de travail dans l'usine.

Des demandes qui, s'insurge Marc Paquin, coûteraient au bas mot 400 000 \$ par année à l'entreprise, dont le chiffre d'affaires se situe à près de 10 millions de dollars. « Et ça n'inclut même pas les hausses salariales souhaitées par le syndicat, qui ne nous a jamais précisées ses demandes exactes à ce sujet », note-t-il, avant d'ajouter que les salaires offerts par son entreprise « excè-



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Quelques dizaines d'employés des Industries de lavage Dentex ont défilé devant les locaux de l'entreprise, hier, à Pointe-aux-Trembles, afin de protester contre le lock-out mis en vigueur lundi.

dent » ceux versés par ses compétiteurs québécois.

M. Paquin soutient que l'avis de lock-out était nécessaire puisque le syndicat véhicule des demandes « irréalistes » qui « compromettraient la viabilité financière de l'entreprise ». « Ça

ne nous dérange pas de payer le salaire des employés, mais il faut quand même se rappeler que nous avons investi dans cette usine pour faire de l'argent », dit-il.

L'homme d'affaires soutient d'ailleurs que des démarches ont

déjà été entreprises afin de reloger cette unité de production à l'extérieur de la province, dans un « meilleur contexte ».

Une affirmation qui n'émeut guère M. Dunn. « On ne prend pas ces menaces au sérieux », conclut-il.

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543 ou par télécopieur le 1-613-749-9551

Nom _____ L'ÉCOLE DE RÉDACTION
Adresse _____ 38, ave. McArthur
Ville / Prov. _____ Bureau 403
Code postal _____ Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

RÉSULTATS

Tirage du 96-01-09				
1	2	6	8	16
17	19	22	24	29
32	34	35	41	44
45	46	55	69	70

Prochain tirage: 96-01-10

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

COLLÈGE Ahuntsic

ERRATUM

Veuillez prendre note que les numéros de téléphone du Collège Ahuntsic auraient dû se lire comme suit : 389-1407 ou 389-5921.

Nous nous excusons de ce contretemps.

S.Q.A. Société québécoise de l'autisme

2300, boul. René-Lévesque O.
Montréal, Québec, H3H 2R5
(514) 931-2215

Donnez généreusement

MEUBLES ARCA

JUSQU'À

85% DE RABAIS

- MOBILIERS DE CUISINE
- MOBILIERS DE SALON
- MOBILIERS DE SALLE À MANGER
- MOBILIERS DE CHAMBRE
- ÉLÉMENTS MURAUX
- CANAPÉS-LITS
- FAUTEUILS-CAUSEUSES
- ENSEMBLES DE DINETTE

- TABLES DE SALON
 - LAMPES
 - PLAQUES DE CUISSON
- et beaucoup plus encore...

4117, boul. Saint-Laurent, Montréal

Heures d'ouverture :

Lundi-mercredi 10-18 h ; jeudi-vendredi 10-21 h ; samedi 10-17 h ; dimanche 12-17 h

Carrier-Lemieux Ltée - Ventes finales!

COLLOQUE

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

organisé conjointement par l'École nationale d'administration publique (ENAP) et l'Association des diplômés et diplômées de l'ENAP

le jeudi 25 janvier 1996
Hôtel Le Méridien, Montréal

Conférenciers invités

Thomas J. Boudreau, professeur à l'ENAP, François Camirand, chef du Service de développement d'indicateurs, ministère de la Santé et des Services sociaux, Gaston Couillard, directeur général des Services aériens et postaux, Secrétariat aux services gouvernementaux, Conseil du Trésor, René Tremblay, vice-président Informatique à l'Hydro-Québec et Pierre Voyer, professeur à l'ENAP.

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION

Communiquez avec Paola Pasetto

Téléphone : (418) 657-2485

Télécopieur : (418) 657-2616

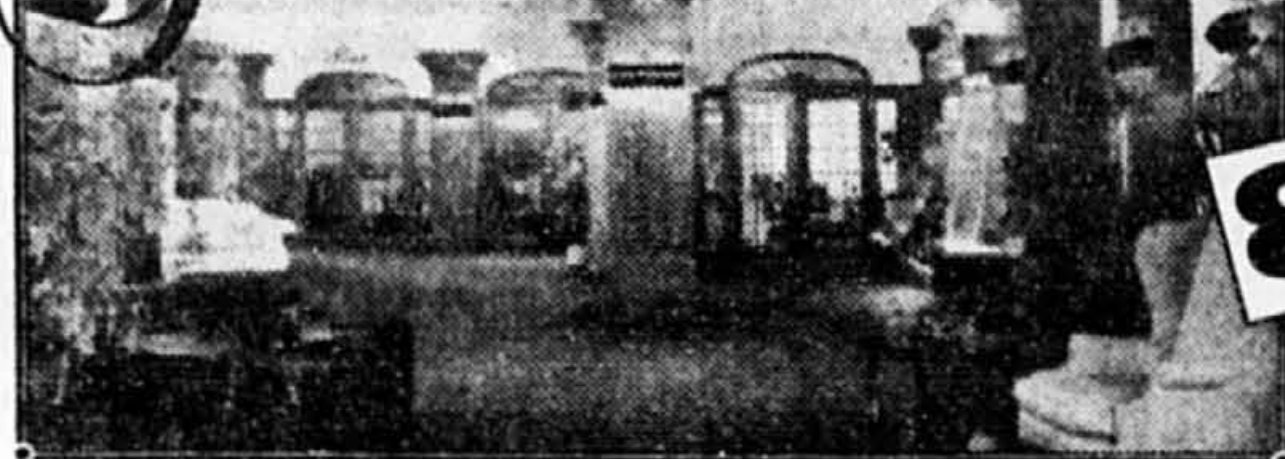
Université du Québec
École nationale d'administration publique

Seules les inscriptions par télécopieur seront retenues.



ADENAP

Forfait Vieux-Québec



A partir de 89\$*
par chambre par nuit

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains
- Frais de service

Forfait Gastronomique

A partir de 135\$

- Incluant le forfait Vieux-Québec plus le dîner du soir/table d'hôte à La Table du Manoir pour 2 personnes

Renseignez-vous sur nos autres forfaits

La vie à Québec



Manoir Victoria

44, Côte du Palais
Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8
Tel.: (418) 692-1030 Téléc.: 692-3822

1 800 463-6283

OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur

OGILVY monsieur

SOLDE
FIN DE SAISON

Réductions finales jusqu'à

50%

	PRIX COURANT	PRIX DE VENTE
COMPLETS	495\$ à 895\$	247,50\$ à 599,99\$
VESTONS SPORT	350\$ à 650\$	279,99\$ à 449,99\$
PALETOTS 100% cachemire	1 495\$	999,99\$
PALETOTS en «Alcantara»	1 200\$	849,99\$
PALETOTS Loden «Salko»	795\$	529,99\$
PALETOTS «Valmeline»	785\$	549,99\$
PALETOTS avec col mouton rasé	595\$	399,99\$
PALETOTS «Bugatti»	498\$	329,99\$
MANTEAUX 3/4 en mouton réversible	1 295\$	899,99\$
CANADIENNE 100% laine	695\$	399,99\$
MANTEAUX 3/4 «Valmeline»	625\$	312,50\$
MANTEAUX 3/4 100% laine chevron	495\$	247,50\$
MANTEAUX 3/4 en microfibre	325\$	159,99\$
MANTEAUX 3/4 «Steilmann»	235\$	149,99\$
CUIRS, Blousons et 3/4	495\$ à 895\$	339,99\$ à 699,99\$
PANTALONS habillés ou sport	150\$ à 195\$	99,99\$ à 139,99\$
CHEMISES habillées et sport	75\$ à 195\$	29,99\$ à 139,99\$
Rabais jusqu'à 60%		
CHANDAILS importés	125\$ à 250\$	69,99\$ à 199,00\$
Rabais jusqu'à 60%		
GANTS, CASQUETTES, FOULARDS	45\$ à 90\$	22,50\$ à 44,99\$
Rabais jusqu'à 50%		
CHAUSSURES sport «Cole-Haas»	230\$ à 375\$	184,99\$ à 259,99\$
CHAUSSURES sport «Salamander»	215\$	99,99\$
CHAUSSURES sport «Nautica»	160\$ à 175\$	129,99\$

BOUTIQUE AU REZ-DE-CHAUSSÉE

1307, RUE STE-CATHERINE OUEST, MONTRÉAL TÉL.: (514) 842-7711 POSTE 298

OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur

LIQUIDATION DU MANUFACTURIER

PLUS DE 6 000 MANTEAUX
ET PANTALONS DE
SNOWBOARD

black balls
POUR 7 À 77 ANS
MANTEAUX À PARTIR DE 89,55\$
PANTALONS À PARTIR DE 64,50\$

PLUS DE
3 000 000\$
D'INVENTAIRE
VÊTEMENTS DE GOLF, DE SKI
ET DE SNOWBOARD.
POUR HOMME, FEMME ET JUNIOR

VÊTEMENTS
DE SKI
ET DE GOLF

Joff

LES 5 DANS 1 MODÈLE
1996 SONT ARRIVÉS
ENSEMBLES DE SKI DE FOND, PLEIN AIR ET DE GOLF.
COUPE-VENT AVEC MANCHES AMOVIBLES,
MANTEAUX DE POLAR ET PANTALONS
ORD.: 400\$ SPÉCIAL 239\$

LIQUIDATION DU MANUFACTURIER

PLUS DE 15 000 ACCESSOIRES
COLS ROULÉS, GANTS, MITAINES, FOULARDS
ET TUQUES (DE LAINE ET DE POLAR)

DE **40** À **80%** DE RABAIS

HEURES D'OUVERTURE :
LUN. AU MER. 10 à 18 H
JEU. ET VEN. 10 à 21 H
SAMEDI 9 à 17 H
DIMANCHE MIDI à 17 H



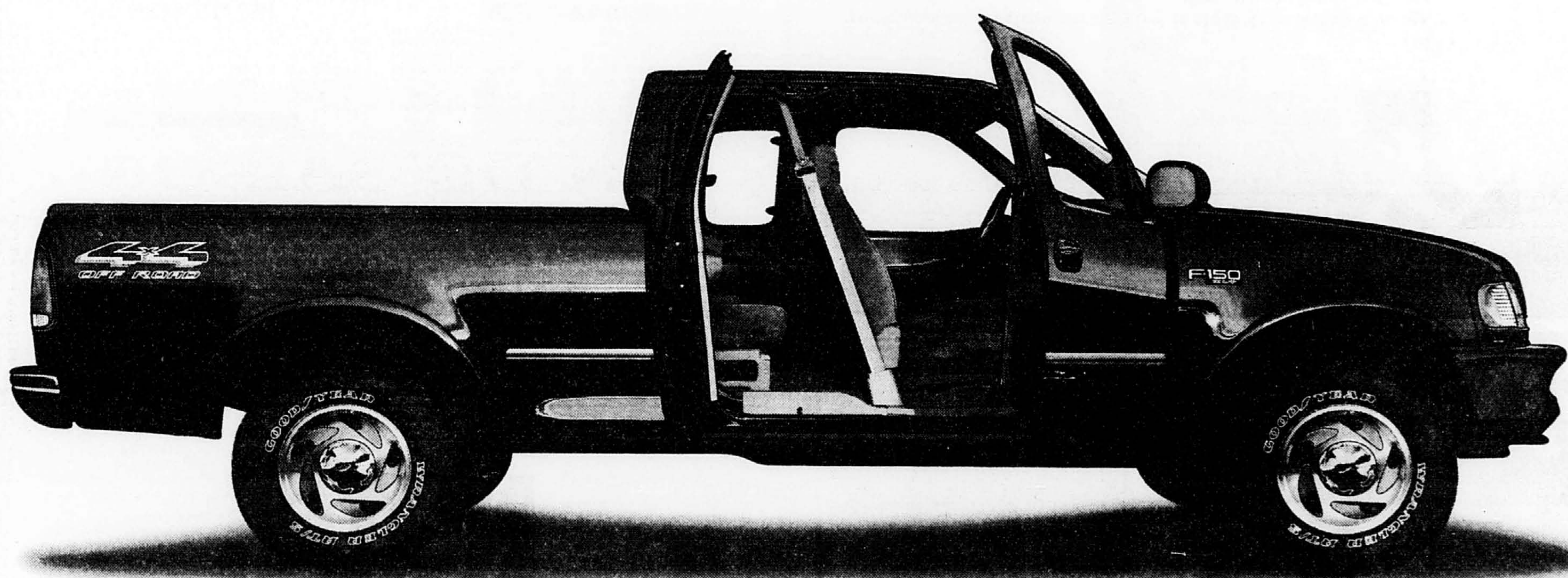
JOUR	(SORTIE 12) AUTOROUTE 13	JOUR
BOL. JAMON	Joff	BOL. JAMON

UNE SEULE ADRESSE : 1151, AUTOROUTE 13 (SORTIE 12) À LAVAL

VENTE DE LIQUIDATION

VENTE DE LIQUIDATION

JOURNÉES PORTES OUVERTES AU SALON DE L'AUTOMOBILE.



Le tout nouveau Ford F-150 1997.

Du 11 au 21 janvier 1996, venez admirer le tout nouveau Ford F-150 1997,
la nouvelle référence en matière de pick-up
au Salon international de l'auto de Montréal au Stade olympique.



DES IDÉES QUI FONT DU CHEMIN

JE VEUX ÉTUDIER.

JE NE VEUX PAS
RETOURNER À L'ÉCOLE.

Plus de 30 programmes d'études et 200 cours offerts à distance, partout au Québec

- Baccalauréat en communication
- Diplôme de 2^e cycle en formation à distance
- Des certificats et des cours en :
 - administration
 - communication
 - environnement
 - informatique
 - langues
 - relations industrielles
 - sciences et santé
 - sciences humaines et sociales
- Cours intensifs pour maîtriser INTERNET
- Possibilité de reconnaissance des acquis
- Inscription en tout temps

RENCONTRES D'INFORMATION

Le mardi 16 janvier 1996, à 19 h 30

MONTRÉAL
Télé-université
1001, rue Sherbrooke Est
(métro Sherbrooke)

HULL
La Maison du Citoyen
25, rue Laurier
(salle Dollard)

SAINTE-FOY
Télé-université
Place de la Cité
(entrée Jean-Dequén)

Confirmer votre présence S.V.P.

Grâce à la Télé-université, offrez-vous la liberté d'apprendre à votre rythme, à l'endroit et au moment qui vous conviennent.

L'UNIVERSITÉ À DISTANCE



Université du Québec
Télé-université

J'EN PROFITE

DEMANDEZ
NOTRE BROCHURE

522-3540 ou 1-800-665-4333

Demandez le poste 511

INFO@TELUQ.UQUEBEC.CA

HTTP://WWW.TELUQ.UQUEBEC.CA

L'AIMTA réclame qu'on stoppe les moteurs d'avion pendant le dégivrage

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Les représentants syndicaux du personnel assurant le dégivrage des avions dans les aéroports ont constaté avec regret, hier, que le rapport du coroner Pierre Trahan ne contient aucune recommandation susceptible de garantir à leurs membres une plus grande sécurité et qu'il leur faudra donc attendre la publication du rapport du Bureau de la sécurité des transports (BST).

L'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA) et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) veulent que le ministère fédéral des Transports établisse des normes minimales de sécurité dans les opérations de dégivrage des avions pour éviter la répétition de la tragédie à l'origine de l'enquête du coroner Trahan.

À l'aéroport de Mirabel, le 21 janvier 1995, les machinistes Giovanni Forgione, Jean-Pierre Massie et Marc Tremblay, de la compagnie Les Lignes aériennes Canadien International Ltée, ont été projetés au sol par un avion de Royal Air Maroc dont ils effectuaient le dégivrage même si les moteurs de l'appareil tournaient.

« Le coroner touche du doigt

le problème majeur quand il souligne que la compétition entre les compagnies qui font le dégivrage des appareils est une des causes de l'accident, puisque pour aller plus vite, les compagnies font le dégivrage sans exiger que soient fermés les moteurs des avions », a signalé M. Robert Guay, vice-président de la FTQ et coordonnateur québécois des machinistes, hier dans un communiqué.

« La course aux contrats et aux profits se fait sur le dos des travailleurs qui peuvent y perdre leur vie », a-t-il soutenu.

« Tant qu'on tolérera que le dégivrage se fasse sans fermer les moteurs, des tragédies du genre ne pourront que se répéter », a-t-il ajouté.

Dans son rapport d'une trentaine de pages, le coroner conclut que ce sont principalement les communications dans son sens large qui ont fait défaut.

Me Trahan montre du doigt le responsable de l'opération de dégivrage et le pilote de l'avion de Royal Air Maroc, respectivement Michael Milcik et Boukher Cheradi, et démontre de quelles façons ils auraient pu éviter que l'accident ne se produise.

La réglementation de Canadien International est également examinée. On y constate que Transports Canada a émis une directive en août 94 encourageant les transporteurs aériens

« à permettre le dégivrage ou l'antidégivrage de leurs aéronefs pendant que les moteurs principaux sont en marche, lorsque c'est techniquement faisable ».

Par la suite, Canadien a décidé de procéder au dégivrage des moteurs en marche de certains types d'avion, mais pas des Boeing 747.

L'appareil de Royal Air Maroc au cœur de l'accident mortel était justement un Boeing 747.

Ce qui fait écrire au coroner que le fait d'avoir fait le dégivrage sans faire fermer les moteurs a contribué à causer l'accident en raison du bruit infernal qui a empêché les préposés de communiquer efficacement avec le pilote et d'entendre que celui-ci interprétait erronément certains propos qui ne lui étaient pas destinés.

Le coroner avance une explication supplémentaire. « La très forte compétition a peut-être incité les employés à dégivrer ainsi », écrit-il.

Au moment de l'accident mortel, sept compagnies faisaient du dégivrage à Mirabel.

Selon les informations recueillies au moment de l'enquête du coroner, en mai 1995, Canadien a cessé depuis l'accident toutes ses activités d'entretien à Mirabel, dont le dégivrage, mais les poursuit dans d'autres aéroports.

CARRIÈRE DANS LE DOMAINE DU VOYAGE

DEPUIS 1979, UNE INSTITUTION PRIVÉE OFFRE UN
PROGRAMME DE FORMATION COMPLÈTE ET RECONNUE
PAR LES EMPLOYEURS DU DOMAINE.

- Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation et vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant?
- Vous avez actuellement un travail mais vous songez à réorienter votre carrière?
- Le domaine du voyage vous intéresse mais vous n'avez pas fait d'études collégiales et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous?

FORMATION TECHNIQUE

Il est possible et facile, pour y accéder, d'acquiescer d'abord une formation technique sérieuse et complète qui vous permettra de connaître la terminologie du domaine, la tarification aérienne, les produits offerts aux vacanciers et voyageurs d'affaires, la géographie touristique et les caractéristiques des principales destinations. Vous devez également apprendre à utiliser un système informatisé de recherche, de réservation et d'émission des documents de voyages.

L'industrie du voyage n'est pas limitée aux agences de voyages. Il existe une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et elles recherchent du personnel techniquement qualifié et de tout âge.

QU'EST-CE QUE LE COLLEGE APRIL-FORTIER?

- C'est un centre de formation en tourisme reconnu et recommandé par les meilleures entreprises de l'industrie du voyage.
- C'est la plus importante école privée spécialisée dans le domaine du voyage au Québec.

QUE VOUS OFFRE LE COLLEGE APRIL-FORTIER?

- Une formation intensive et complète qui s'adresse d'abord à une clientèle adulte.
- Une formation professionnelle et pertinente visant à fournir les outils nécessaires pour fonctionner adéquatement dans le domaine.



Gisèle April-Fortier

Une équipe de formateurs recrutée chez les professionnels du voyage et branchés sur les besoins de l'industrie.

Un programme suffisamment diversifié pour vous permettre de faire la transition entre votre situation actuelle et un domaine qui offre une variété de postes à temps plein et à temps partiel.

Un programme conçu en modules indépendants repartis en sept (7) cours sur une période de quatre mois (362 heures) avec option de jour, de soir et samedi, à temps plein ou à temps partiel. Des cours complémentaires au programme sont également offerts.

SERVICE DE PLACEMENT

Les conseillers du Collège April-Fortier pourront vous aider à vous orienter en fonction des besoins de l'industrie et selon vos expériences, votre âge, vos études et vos objectifs.

Depuis 16 ans, le Collège a permis à plus de 5 000 étudiants de s'insérer dans le domaine du voyage et plusieurs d'entre eux occupent aujourd'hui des postes-clés dans divers secteurs de l'industrie.

DEBUT DES PROCHAINS COURS

Les prochains cours de jour à temps plein débutent le 16 janvier 1996 (4½ jours/sem.) et le 12 février 1996 (3 jours/sem.) à temps partiel le soir, le 12 février 1996; le samedi 10 février 1996. Nous vous offrons aussi la possibilité de suivre le programme en anglais le 30 janvier 1996.

RENSEIGNEMENTS

Cours d'information (durée 3 heures) offerts gratuitement aux dates suivantes:

MERCREDIS 10 et 31 janvier à 19 h et le JEUDI 11 janvier à 14 h. En anglais les mercredis 17 et 24 janvier à 19 h et le jeudi 18 janvier à 14 h.

Places limitées: Veuillez RÉSERVER dès maintenant.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

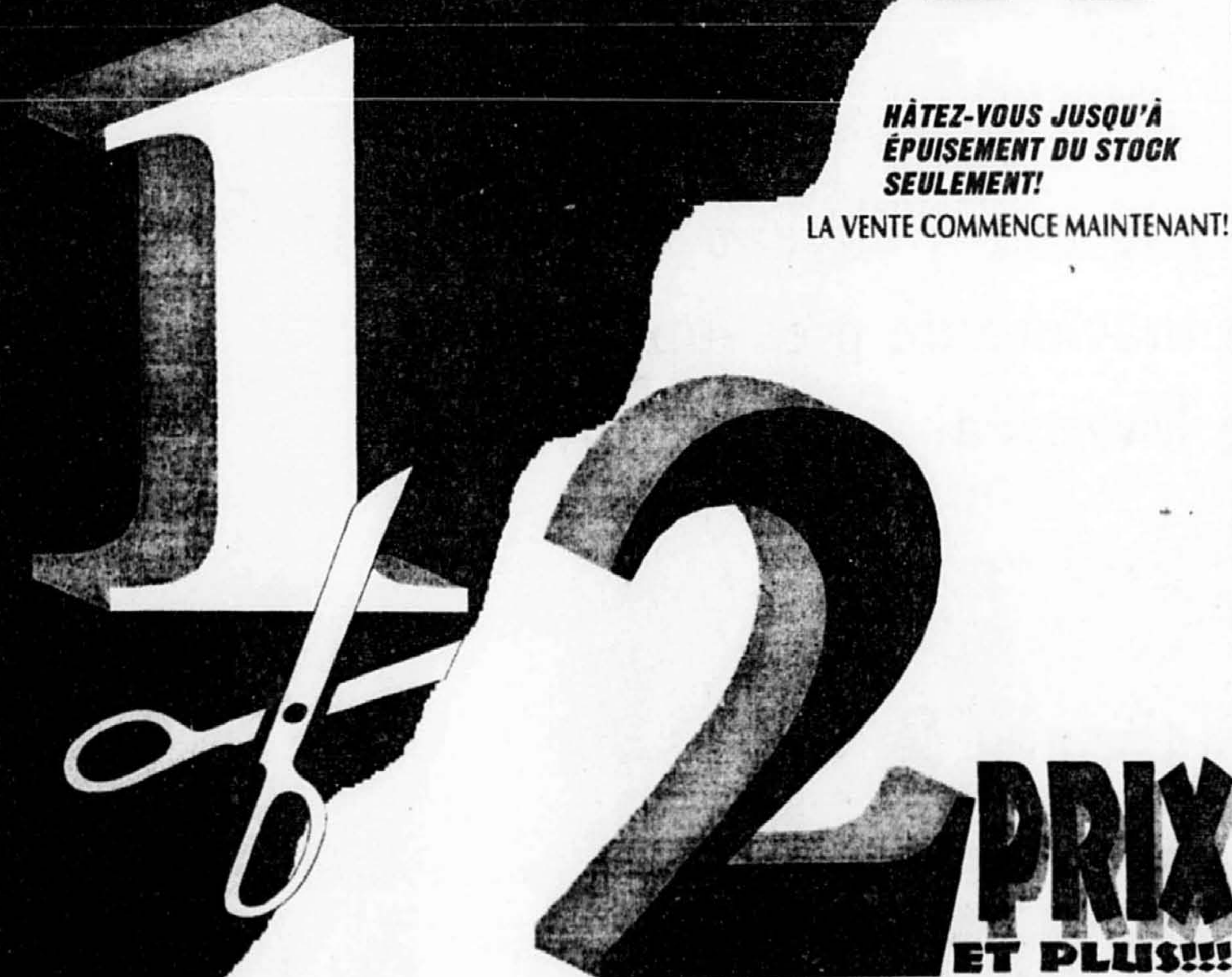
COLLEGE APRIL-FORTIER
801, rue Sherbrooke Est, suite 100 (coin St-Hubert)
Montréal (Québec)
Métro: Station Sherbrooke (sortie Berri Est).
Veuillez communiquer avec nous au: 521-1600 ou 878-1414.

FABRICVILLE

PRESQUE
TOU
NOTRE
STOCK

HÂTEZ-VOUS JUSQU'À
ÉPUISEMENT DU STOCK
SEULEMENT!

LA VENTE COMMENCE MAINTENANT!



✓MODE
✓ARTICLES DE COUTURE
✓DRAPERIES
✓PATRONES

FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et trousseaux avec 170 magasins à travers le Canada
OUVERT DIMANCHE 12 h à 17 h et MERCREDI jusqu'à 21 h
En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLACE VIGANVILLE — 7775, rue Saint-Denis Est
RUE 175, CATHERINE — 254, rue Des Carrières Ouest
VILLAGE ST-LAURENT — 1240, boulevard Marcel Lacroix
NOTRE DAME-DE-GARÇON — 1444, avenue Saint-Joseph
MONTREAL — 2050, boulevard St-Basile
MONTREAL — 1175, rue Beaudry
LACBELL — 8408, boulevard Beaudry
CHATELAIN LARVAL — 1205, boulevard Labadie
CHATELAIN LARVAL — 1550, boulevard De La Concorde
CHATELAIN LARVAL — 1545, boulevard La Concorde
ST-LEONARD — 8814, rue Saint-Fabien Est
CENTRE COMMERCE PARK — 443, boulevard Taschereau
CENTRE REGIONAL CHATELAIN — 700, boulevard d'Anjou

402-6666

888-1021

234-0910

483-7085

683-4150

737-4750

363-9045

685-1139

651-1880

918-1212

899-0550

677-8884

899-6112

SERVICE D'ACHAT

A VOUS SEULEMENT

GRATUIT

• RUMBAUX • STURES

• LITERIE, ETC.

493-6666

Sans obligation d'achat

NOTRE FAMEUX SOLDE SEMI-ANNUEL

ENCORE PLUS AVANTAGEUX!

ÉCONOMISEZ MAINTENANT DE
50 à 60 %

SUR NOS PRIX COURANTS

(Il se peut que les prix originaux aient déjà été réduits.)

Talbots

HEURES D'OUVERTURE SPÉCIALES : Ouvert jeudi dès 8 h.

Centre commercial Rockland (514) 344-9295

Le gène du syndrome d'Andermann localisé par le chercheur Guy Rouleau

CAROLE THIBAudeau

■ « Pour nos filles, il est peut-être trop tard, comment savoir ? Mais si on peut sauver des enfants, et même ne serait-ce qu'un enfant, cela aura valu la peine. »

M. Alain Coudé, fondateur, avec son épouse, de la jeune Fondation des jumelles Coudé, commente ainsi la découverte importante effectuée par le docteur Guy Rouleau et son équipe, de l'Hôpital général de Montréal, sur le syndrome d'Andermann.

Soutenue par 90 000 \$ provenant de la Fondation, l'équipe a réussi à trouver l'emplacement du gène responsable de cette affection. La découverte permet d'une part d'effectuer des tests prénatals et familiaux et, d'autre part, de poursuivre la démarche qui mène à un médicament.

Le syndrome d'Andermann, maladie génétique rare, se trouve presque uniquement au Québec, dans les régions du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de Charlevoix. C'est le résultat de l'effet fondateur : une personne portant la mutation génétique génère beaucoup de rejetons qui ont eux-mêmes une nombreuse descendance.

La personne qui porte un seul gène mutant ne présente aucune maladie : il faut hériter un gène de chaque parent pour avoir le syndrome d'Andermann. Ce dernier fait son apparition chez l'enfant vers l'âge d'un an. L'enfant se développe lentement et souffre de difficulté à se mouvoir. Eventuellement, il doit se déplacer en chaise roulante.

Le syndrome d'Andermann a été décrit par un couple de neurologues toujours actifs à l'Institut neurologique de Montréal :



PHOTO CHRISTIAN GUAY, La Presse

Alexandra et Valérie sont atteintes du syndrome d'Andermann. Les deux petites ont motivé leurs parents à mettre sur pied la Fondation des jumelles Coudé.

les docteurs Fred et Eva Andermann.

« Le syndrome d'Andermann survient une fois sur 2117 naissances, au Québec, affirme le docteur Rouleau. On compterait entre 300 et 1000 personnes atteintes dans la province. Malheureusement, la maladie est la plupart du temps fatale avant l'âge de 30 ans. »

On comprend que M. Coudé et son épouse, Louise Gagné, aient reçu un rude choc à l'annonce de la maladie de leurs deux petites filles, Alexandra et Valérie, jumelles non identiques, maintenant âgées de 5 ans.

« Nous l'avons appris pour l'une d'elle lorsqu'elle avait 13

mois, par hasard. C'a été la fin du monde pour nous. Trois mois plus tard, nous apprenions que l'autre aussi était atteinte. Cela a été très difficile. C'est une chose que l'on n'accepte jamais, mais avec laquelle il faut vivre. »

En 1993, le couple Coudé-Gagné met sur pied la Fondation des jumelles Coudé, destinée à amasser des fonds pour la recherche, grâce à des tournois de golf. « On recueille environ 30 000 \$ par tournoi. Il y vient environ 300 joueurs. Mes collègues sont de très bons organisateurs. » M. Coudé est ingénieur pour la Société immobilière Trans-Québec.

Sans les 90 000 \$ de la Fonda-

tion, le docteur Rouleau n'aurait jamais pu localiser si rapidement le gène.

« C'est très encourageant, poursuit M. Coudé. Maintenant, nous sommes prêts à prendre de l'expansion. Si les régions concernées par cette maladie veulent se joindre à nous, nous pourrions recueillir encore plus de fonds. »

Fait qui ne peut qu'aider, l'animateur Claude Quenneville est devenu le porte-parole de la Fondation.

Pour le moment, Alexandra et Valérie vont bien. Elles vont à une maternelle spécialisée, mais doivent cependant se déplacer avec une marchette.

Le virage ambulatoire réduit l'accessibilité aux traitements médicamenteux

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le « virage » ambulatoire est en train de réduire l'accessibilité aux traitements médicamenteux, dénoncent les pharmaciens québécois qui craignent pour la sécurité et le bien-être des patients.

L'Association des pharmaciens des établissements de santé (APES), l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) et l'Ordre des pharmaciens (OPQ) du Québec ont déploré à l'unisson hier le refus de certains hôpitaux de fournir des médicaments gratuitement à des patients qui sortent plus rapidement de l'hôpital.

« Faut pas se le cacher, c'est une question d'argent. Les hôpitaux veulent faire des économies par tous les moyens », a souligné le président de l'Association des pharmaciens propriétaires, Claude Gagnon.

Ce faisant, les centres hospitaliers passent outre à la directive du ministère les enjoignant de fournir des médicaments aux patients qui sortent dans le cadre du virage ambulatoire.

Le ministre de la Santé, Jean Rochon, a demandé cet été que les clientèles ambulatoires soient desservies en médicaments par les hôpitaux, à même les budgets déjà consentis.

Cette mesure se veut transitoire, a souligné le ministre, jusqu'à la mise sur pied d'un régime d'assurance-médicaments

universel. Ordinairement, les hôpitaux fournissent des médicaments uniquement aux patients hospitalisés, aux personnes âgées et aux bénéficiaires de l'aide sociale.

« Le ministre a demandé aux hôpitaux d'assumer le coût des médicaments dans le cadre du virage. Il y a des interprétations différentes (de la directive), a indiqué Marc Parent de l'APES.

Pour économiser davantage, certains centres hospitaliers demanderaient même aux patients d'amener avec eux leurs médicaments au moment de leur hospitalisation... « Il y en a même qui refusent de redonner les médicaments aux patients à la sortie de façon à remplir leur stock de pharmacie ! », a dénoncé Claude Gagnon.

Pour mettre fin à la confusion, les pharmaciens demandent aux régions régionales de faire appliquer la directive à la lettre. « Il faut également qu'avant d'envoyer un patient à domicile, on s'assure que le traitement est disponible en pharmacie communautaire (privée) », a repris M. Gagnon.

Les enveloppes budgétaires de la santé sont gelées et les hôpitaux essaient de refiler une partie de la facture des médicaments aux patients, estiment les pharmaciens. Le gouvernement débourse annuellement un milliard pour les soins et les services de médicaments.

Le Québec forme trop d'optométristes

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le Québec forme trop d'optométristes par rapport à ses besoins. Le ministère de la Santé et l'Association des optométristes du Québec ont donc créé un comité chargé de remédier à ce problème d'effectif.

Il y a actuellement 1200 optométristes au Québec. « En Ontario, on compte un optométriste pour 11 000 à 12 000 habitants. Ici, on a un optométriste pour 6000 habitants », constate Claude Neilson, président de l'Association des optométristes du Québec.

Autre donnée intéressante : le nombre d'optométristes au cours des cinq dernières années s'est accru de 15,4 p. cent chez nous alors que la population n'a augmenté que de 1 p. cent.

Chaque année, 40 finissants sortent de l'École d'optométrie. Il existe une seule autre école pour le reste du Canada, à Waterloo, en Ontario, d'où sortent 60 diplômés.

« On pourrait réduire le nombre d'étudiants au Québec, mais il faut maintenir un quota d'étudiants suffisant pour gar-

der l'école ouverte. On étudie aussi l'idée de faire venir des Ontariens pour apprendre chez nous », précise Claude Neilson.

Le problème de l'effectif vient s'ajouter à celui de la baisse des revenus des optométristes enregistrée depuis la désassurance de certains services. En 1992, les 18-40 ans n'avaient plus droit à un examen de la vue défrayé par la Régie de l'assurance-maladie. L'année suivante, ce fut au tour des 40-65 ans.

« Sur le coup, les gens ont beaucoup moins passé d'exams. On a perdu alors 20 p. cent de nos revenus. Aujourd'hui, ça se traduit par une baisse d'environ 10 p. cent de nos revenus », ajoute le président de l'AOQ.

Un optométriste gagne en moyenne de 150 000 \$ à 175 000 \$ annuellement. Mais les dépenses de bureau comptent pour au moins 100 000 \$, souligne M. Neilson. Les finissants gagneront dorénavant 70 p. cent du salaire de leurs aînés, comme le prévoit une entente conclue cet automne avec le gouvernement.

Santé : les dépenses de l'État augmentent peu

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Les dépenses de l'État dans le domaine de la santé ont augmenté de très peu depuis 1993 mais elles accaparent néanmoins plus de 30 p. cent des fonds publics du Québec, indiquent les dernières statistiques annuelles publiées par la Régie de l'assurance-maladie.

Pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1995, les dépenses consacrées à la santé et aux services sociaux n'ont augmenté que de 0,7 p. cent par rapport à l'année pré-

cédente. C'est un montant de quelque 91 millions sur un budget total de 12,8 milliards, révèlent les données. Les dépenses totales du gouvernement atteignent 42,1 milliards.

En comparaison, les dépenses de la mission économique du gouvernement ont augmenté de 2,7 p. cent et celles consacrées à l'éducation de 2 p. cent. Au cours de la même période, l'ensemble de toutes les dépenses de l'État avaient crû de 3,1 p. cent. La rémunération totale versée en salaire aux 14 400 médecins québécois dépasse les 2,2 milliards.

À ne pas manquer!

A. Gold & Sons
Depuis 1899

Super Solde d'Entrepôt

Économisez jusqu'à

80%

vêtements pour hommes et femmes

AUJOURD'HUI
9h à 18h

JEU.-VEN.

9h à 21h

SAMEDI

9h à 17h

DIMANCHE

10h à 17h

2050-2056, Bleury
entre Sherbrooke et de Maisonneuve

2050-2056,
rue Bleury

Centre-ville, angle Président Kennedy,
entre Sherbrooke et de Maisonneuve.
Métro Place des Arts, sortie Bleury

LIQUIDATION

DÈS AUJOURD'HUI
ET JUSQU'AU DIMANCHE
18 FÉVRIER

ACCUEILLES LA NOUVELLE ANNÉE EN BEAUTÉ
GRÂCE À NOS SUPERBES CHAUSSURES HABILÉES
ET TOUT-ALLER, ET À NOS BOTTES ÉLÉGANTES POUR ELLE ET LUI.

RABAIS AVANTAGEUX SUR LES BLOUSONS,
SAOS À MAIN ET ACCESSOIRES EN CUIR.

30 %-70 %
DE RABAIS
SUR NOS PRIX DE DÉTAIL COURANTS

BALLY

CENTRE DE LIQUIDATION, PLACE MONTRÉAL TRUST
1500 AV MCGILL COLLEGE, MONTRÉAL QC H3A 3J5
(514) 499-9786

TOUTES LES MODÈLES ET COULEURS SONT OFFERTS EN QUANTITÉ LIMITÉE. MARQUEZ TÔT ET SOULEVEZ POUR BÉNÉFICIER D'UN MEILLEUR CHOC. NOUS ACCEPTONS LES CARTES VISA, MASTERCARD ET AMERICAN EXPRESS.

Réussir
aujourd'hui

Pour réussir aujourd'hui, il faut un collège :

MIXTE



- ✓ À l'enseignement de la qualité
 - Un collège déclaré d'intérêt public par le MEQ ;
 - un enseignement de tous les programmes des voies régulières et enrichie du cours secondaire ;
 - un grand nombre d'heures de français et de mathématique. Supervision personnalisée à notre Centre d'aide en français et en mathématique ;
 - un encadrement pédagogique classique et dynamique ;
 - un service d'étude dirigée après les heures de classe.

- ✓ À l'enseignement de l'élève
 - Une école aux dimensions humaines et à l'ambiance familiale ;
 - un groupe-classe stable et supervisé par un titulaire de classe ;
 - des professeurs rigoureux et exigeants mais aussi capables de comprendre et d'aider les jeunes.

- ✓ À l'enseignement de son temps et de son milieu
 - une spécialisation Art et Communication dès la 1^{re} secondaire ;
 - de nombreuses activités à l'école et à l'extérieur de l'école (radio, journal, conférences, sorties culturelles, théâtre, etc.).

IRACHEL
310, rue Rachel Est
287-1944

Examens d'admission le samedi 20 janvier dès 8 h 30
Vous devez prendre rendez-vous.



Heures d'ouverture :

Du jeudi 11 au samedi 20 janvier : de 11 h à 23 h

Le dimanche 21 janvier : de 11 h à 20 h

Chaque jour, la billetterie fermera ses guichets
2 heures avant la fermeture du Salon.

Prix des billets (toutes taxes incluses) :

Adultes : 9 \$

Étudiants, âge d'or, groupes de 20 personnes et plus : 7 \$

Détenteurs de la carte Accès Montréal (du lundi au vendredi inclusivement) : 7 \$

Enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un adulte : 3 \$

Enfants de 6 ans et moins : gratuit

Une réalisation de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de Montréal inc.

600 VÉHICULES À VOIR!

DES ATTRACTIONS SPÉCIALES SUR MESURE!

Découvrez «Le Circuit Rothmans» avec la collaboration de la Fédération Auto-Québec. Pilotes et professionnels des circuits automobiles vous attendent.
14 voitures en démonstration dont une **Formule 1 Rothmans Williams-Renault**.

Admirez nos «Vedettes sur roues», présenté par Rust Check :

- le taxi du film **Judge Dredd**
- la voiture de police du film **The Demolition Man**
- l'ambulance de la télésérie québécoise **Urgence**
- Et plusieurs autres vedettes-mystères!

Assistez au Théâtre «Service après-vente» de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de Montréal... une façon amusante de connaître tous les services offerts par les vrais experts. **Participez** au concours Mini-Rallye et courez la chance de gagner un prix de 100 \$ ou de 1000 \$!

De plus...

- Compétitions de véhicules téléguidés au circuit automobile Esso L'Impériale.
- Halte-garderie Chevrolet : service GRATUIT pour les enfants de 2 à 10 ans tous les jours dès 11 h.

La Presse

CFTM



CONCOURS

Déposez ce coupon dûment complété au Salon International de l'Auto ou postez-le à :
La Presse ltée, C.P. 11054, Succ. centre-ville, Montréal (Québec) H3C 4Z1
Les coupons postés à *La Presse* doivent être reçus au plus tard le 19 janvier 1996, avant 17 h 59.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. (rés.) : _____ Tél. (bur.) : _____

Âge : _____ Question d'habileté mathématique : 25 + 30 - 20 : _____

Le tirage aura lieu à l'emplacement du concours du Salon International de l'Auto de Montréal, le dimanche 21 janvier à 20 h. Les règlements du concours sont disponibles au Salon International de l'Auto de Montréal et à *La Presse*. Âge minimum requis pour participer : 18 ans.